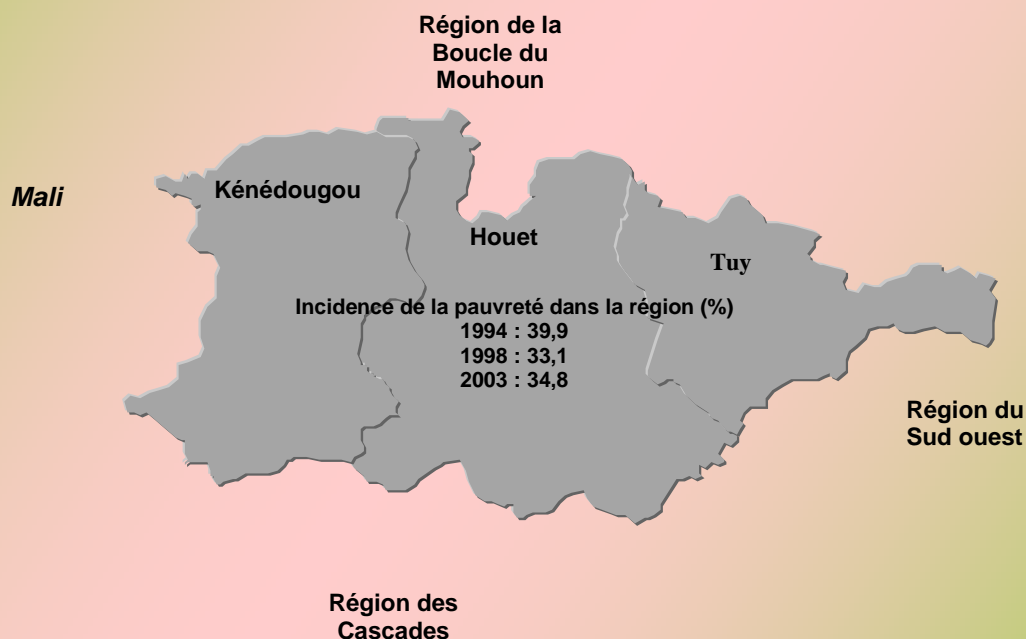


# BURKINA FASO



## REGION DES HAUTS BASSINS



## CADRE STRATEGIQUE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT

JUN 2005

## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES ANNEXES .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>v</b>
<b>AVANT PROPOS .....</b>	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1. Contexte et Justification CSRLP .....	1
2. Processus d'élaboration .....	1
2.1. Principes de base .....	1
2.2. Consultations Régionales .....	2
2.2.1. Participation .....	2
2.2.2. Déroulement des travaux .....	2
2.2.3. Résultats des consultations régionales .....	3
2.3. Matériaux de base utilisés .....	3
2.4. Validation du Cadre stratégique régionale de lutte contre la pauvreté .....	3
2.5. Programmes et axes stratégiques .....	3
<b>I. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA REGION DES HAUTS-BASSINS .....</b>	<b>6</b>
1.1. Caractéristiques géographiques, administratives, physiques et démographiques .....	6
1.1.1. Caractéristiques géographique et administrative .....	6
1.1.2. Milieux physique et naturel .....	6
1.1.3. Caractéristiques Démographiques .....	7
1.2. Etat et dynamique de la pauvreté .....	7
1.2.1. Approches et perception de la pauvreté .....	7
1.2.2. Analyse des déterminants de la pauvreté .....	8
<b>II. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION.....</b>	<b>13</b>
2.1. Situation économique .....	13
2.1.1. L'agriculture .....	13
2.1.2. L'élevage .....	16
2.1.3. L'environnement et lutte contre la désertification .....	17
2.1.4. L'industrie, l'artisanat et les mines .....	17
2.1.5. Le commerce .....	18
2.1.6. Le tourisme et l'hôtellerie .....	18
2.1.7. L'énergie .....	19
2.1.8. Les transports .....	19
2.1.9. L'Information et la communication .....	20
2.1.10. Contraintes, opportunités et forces de spécialisation régionale .....	21
2.1.11. Problématique du financement (mobilisation de l'épargne) .....	22
2.2. Situation sociale .....	22
2.2.1. Education .....	22
2.2.2. Santé .....	24
2.2.3. Eau potable et assainissement .....	26
<b>III. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRIORITES REGIONALES.....</b>	<b>28</b>
3.1. Principaux éléments de diagnostic .....	28
3.2. Grandes orientations et principaux objectifs .....	28
3.2.1. Grandes orientations .....	28
3.2.2. Objectifs spécifiques .....	28
3.2.3. Domaines prioritaires .....	28
3.3. Stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau régional .....	28
3.3.1. Quelques éléments de principes .....	28
3.3.2. Axes stratégiques .....	30
<b>IV. PROGRAMME MINIMAL REGIONAL .....</b>	<b>32</b>
4.1. Programme d'actions prioritaires sur la période 2004-2006 .....	32

4.2. Programmation du financement .....	35
<b>V. ANALYSE DES RISQUES.....</b>	<b>37</b>
5.1. Risques liés à l’approfondissement du processus de décentralisation.....	37
5.2. Risques liés à l’effectivité de la déconcentration des services .....	37
5.3. Risques liés à l’effectivité de la déconcentration budgétaire .....	37
5.4. Risques liés à l’insécurité foncière.....	38
5.5. Risques liés à l’implication effective des acteurs non étatiques du processus de développement de la région .....	38
5.6. Risques liés à l’évolution du cours du coton.....	38
<b>VI. DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION .....</b>	<b>39</b>
6.1. Opérationnalisation du dispositif de suivi de la mise en œuvre .....	39
6.1.1. Organisation de la mise en œuvre .....	39
6.1.2. Cadre institutionnel de suivi et d’évaluation.....	39
6.2. Mise en place d’un système de suivi/évaluation .....	40
6.2.1. Elaboration de plans sectoriels régionaux .....	40
6.2.2. Processus d’élaboration et de mise à jour des indicateurs de suivi .....	40
6.2.3. Indicateurs de suivi .....	40
6.2.4. Enquêtes ou études spécifiques à mener .....	40
6.2.5. Plan de Renforcement des capacités des différents acteurs .....	41
6.3. Elaboration et mise en œuvre d’un plan de communication .....	41
<b>ANNEXES.....</b>	<b>43</b>

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadre Logique de mise en oeuvre.....	I
Annexe 2 : Indicateurs de suivi .....	VII
Annexe 3 : Financement du plan d'actions par axes par programmes et sous programmes .....	IX
Annexe 4: Programmation des infrastructures routières (en km).....	XVII
Annexe 5 : Présentation des quintiles de niveau de vie par personne .....	XVII
Annexe 6 : Répartition des ménages par quintiles dans la région .....	XVIII
Annexe 7 : Situation des infrastructures sanitaires.....	XVIII
Annexe 8: Tableau des indicateurs de suivi du CSRLP de la région des Hauts Bassins.....	XIX

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Indicateurs clés de la région .....	viii
Tableau 2 : Dynamique de la pauvreté.....	viii
Tableau 3: Evolution des indices et des seuils de pauvreté.....	8
Tableau 4: Répartition des ménages de la région des Hauts Bassins selon le groupe socioéconomique et le critère de pauvreté (%)......	10
Tableau 5: Répartition des chefs de ménage selon le groupe socio-économique et l'échelle de niveau de vie (%) .....	11
Tableau 6 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine et selon le niveau de vie (%colonne) .....	12
Tableau 7: Evolution des principales productions céréalières (en tonnes).....	13
Tableau 8: Evolution des principales productions de rente (en tonnes) .....	15
Tableau 9: Evolution de la production fruitière (en tonne) .....	16
Tableau 10. Evolution des effectifs par espèce animale.....	17
Tableau 11: Production et consommation d'électricité .....	19
Tableau 12: situation des routes par province (en km).....	20
Tableau 13: Couverture téléphonique de la région des Hauts –Bassins .....	21
Tableau 14: Evolution des taux de scolarisation par sexes et par provinces. ....	22
Tableau 15: Évolution des infrastructures du primaire.....	23
Tableau 16 : Evolution des effectifs au secondaire de 2001 à 2003.....	23
Tableau 17 : Evolution des infrastructures du secondaire de 2001 à 2003.....	24
Tableau 18: Taux d'alphabétisation des provinces par sexe (en %).....	24
Tableau 19: Evolution des points d'eau fonctionnels.....	27
Tableau 20: Programmes sectoriels 2004-2006 (en millions de FCFA) .....	36

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte administrative de la région des Hauts bassins .....	5
Figure 2: Evolution des indices de pauvreté.....	8
Figure 3: Répartition des chefs de selon le groupe socio-économique et le critère de pauvreté (% par rapport à l'ensemble des ménages de la région des Hauts Bassins) .....	11
Figure 4: Evolution des cultures céréalières.....	14
Figure 5 : Répartition de la production céréalière par province à la campagne 2003-2004 .....	14
Figure 6: Evolution des principales productions de rente .....	15
Figure 7: Répartition de la production de rente par province à la campagne 2003-2004.....	15

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AEPS</b>	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
<b>AIB</b>	: Agence d'Information du Burkina
<b>ARV</b>	: Anti Retro Viraux
<b>BACB</b>	: Banque Agricole et Commerciale du Burkina
<b>CBTM</b>	: Comptoir Burkinabé de Tôle et de Métaux
<b>CCTP</b>	: Cadre de Concertation Technique Provincial
<b>CEP</b>	: Certificat d'Etude Primaire
<b>CMA</b>	: Centre Médical avec Antenne chirurgicale
<b>CPAT</b>	: Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire
<b>CSLP</b>	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>CSPS</b>	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
<b>CSRLP</b>	: Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté
<b>CVGT</b>	: Commission Villageoise de Gestion des Terroirs
<b>DEP</b>	: Direction des Etudes et de Planification
<b>DG</b>	: Direction Générale
<b>DRAHRH</b>	: Direction Régionale de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
<b>DRED</b>	: Direction Régionale de l'Economie et du Développement
<b>DRED</b>	: Direction Régionale de L'économie et du Développement
<b>DRRA</b>	: Direction Régionale des Ressources Animales
<b>EBCVM</b>	: Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>ENEC</b>	: Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel
<b>EP</b>	: Enquête prioritaire
<b>HB</b>	: Hauts-Bassins
<b>IDH</b>	: Indice de Développement Humain
<b>INSD</b>	: Institut National de la statistique et de la Démographie
<b>ISF</b>	: Indice Synthétique de Fécondité
<b>KM</b>	: Kilometre
<b>LPDRD</b>	: Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
<b>MABUCIG</b>	: Manufacture Burkinabé de Cigarette
<b>MEBA</b>	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
<b>MEG</b>	: Médicament Essentiel Générique
<b>MRA</b>	: Ministère des Ressources Animales
<b>MWH</b>	: Méga Watt-Heure
<b>ONATEL</b>	: Office National de Télécommunications
<b>ONEA</b>	: Office National de l'eau et de l'Assainissement
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>PAP</b>	: Programme d'Action Prioritaire
<b>PME</b>	: Petite et Moyenne Entreprise
<b>PMI</b>	: Petite et Moyenne Industrie
<b>PNGT2</b>	: Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs
<b>PPTE</b>	: Pays Pauvres très Endettés
<b>REPAJE</b>	: Projet de réduction de la Pauvreté des Jeunes défavorisés ou marginalisés dans le Houet et le Tuy.
<b>RGP</b>	: Recensement Général de la Population
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RN</b>	: Route Nationale
<b>SFIB</b>	: Société de Fabrication Industrielle du Burkina
<b>SIFA</b>	: Société Industrielle du Faso
<b>SOFITEX</b>	: Société Burkinabé des Fibres Textiles
<b>SONABEL</b>	: Société National Burkinabé d'Electricité
<b>SPS</b>	: Services de Productions Statistiques

**TBN** : Taux Brut de Natalité  
**TBS** : Taux Brut de Scolarité  
**TGF** : Taux Global de Fécondité  
**TM** : Taux de Mortalité

## AVANT PROPOS

La création des treize (13) régions administratives, comme espaces de planification du développement économique et social, parachève avec la communalisation intégrale envisagée par le Gouvernement en 2006, l'armature institutionnelle de la décentralisation au Burkina Faso.

L'ensemble des collectivités territoriales créées dans ce cadre pour exercer avec une claire visibilité et un esprit de suite la gouvernance locale notamment en matière économique à cet échelon, a besoin d'une référence de proximité.

Le Gouvernement burkinabè à la faveur de la révision du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) en 2003, a accompagné chaque région dans un large processus participatif à se doter de cette référence de proximité que constitue le Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté (CSRLP).

Par cette initiative, les autorités compétentes ont créé les conditions d'une réelle participation de la région à la coalition nationale pour la lutte contre la pauvreté.

C'est l'occasion pour nous, Gouverneur de la région des Hauts-Bassins, de saluer cette belle initiative du Gouvernement et d'inviter tous les acteurs de développement de la région à redoubler d'efforts, à mettre à profit les opportunités existantes, à faire preuve d'imagination et de créativité pour inverser les contraintes en opportunités pour que rayonne la région des Hauts-Bassins.

Les résultats de la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) indiquent une accentuation de la pauvreté de 1,1 point entre 1998 et 2003 au plan national. Dans la région des Hauts-Bassins l'incidence de la pauvreté a augmenté de 1,7 points et l'accès aux services sociaux essentiels demeure encore limité. Ces indicateurs donnent la mesure du défi à relever en matière de développement et de lutte contre la pauvreté au plan régional.

A cet effet, je voudrais assurer l'ensemble des acteurs de développement de la région que les autorités régionales ne manègeront aucun effort pour appuyer toute initiative s'inscrivant dans la perspective de la réalisation du mieux être des populations de la région des Hauts-Bassins.

**Le Gouverneur de la Région  
des Hauts-Bassins**



**Bèbrigda Mathieu OUEDRAOGO**

The image shows a blue ink signature and an official circular seal. The seal contains the text 'BURKINA FASO' at the top, 'Région des Hauts-Bassins' around the bottom edge, and 'Le Gouverneur' in the center. The signature is written over the seal.

**Tableau 1: Indicateurs clés de la région**

	Région	Houet	KénéDougou	Tuy
<b>Données générales</b>				
Superficie en km <sup>2</sup>	25 479	11 582	8 265	5 632
Départements	33	13	13	7
communes urbaines	3	1	1	1
communes rurales	30	12	12	6
Villages	472	205	168	99
<b>Données démographiques</b>				
Population RGPH 1996	1 031 377	672 114	198 541	160 722
Effectif hommes	511 381	335 933	98 066	77 382
Effectif femmes	519 996	336 181	100 475	83 340
Taux de croissance naturelle	3,17%	2,95%	3,11%	3,45%
Taux Brut de Natalité	46,86‰	45,1‰	48,1‰	47,4‰
Taux brut de Mortalité	12,70‰	12,1‰	13,1‰	12,2‰
<b>Données économiques</b>				
Production céréales (2003/2004) (tonne)	458 797	216 970	130 189	111 638
Production rente (2003/2004) (tonne)	220 476	100 284	71 681	48 511
Bovins (2003) (tête)	1 214 034	650 458	351 779	211 797
Ovins (2003) (tête)	614 371	425 253	84 445	104 673
Caprins (2003) (tête)	587 235	454 183	39 721	93 331
Porcins (2003) (tête)	212 843	76 972	6 530	129 311
Volailles (2003) (tête)	3 700 271	2 640 007	507 812	552 452
<b>Données sociales</b>				
<b>Santé</b>				
CSPS (2004)	127	68	35	24
Ratio pop/médecin (2004) (non compris les médecins du centre hospitalier national Souro Sanou)	148 346	165 096	130 855	115 528
Ratio sage femme/pop (2004)	9 664	8 962	14 918	13 170
Ratio pop/IDE (2004)	11 154	12 851	8 724	9 242
Etat nutritionnel (2003)		0,35%	0,76	0,25%
<b>Education</b>				
Taux brut de scolarisation (2003-2004)	58,7%	70,1%	51,3%	42,3%
Ratio Elèves/classe (2003-2004)	61	66	47	51
Ration Elèves /maître (2003-2004)	53	52	44	44
<b>Eau potable</b>				
Taux de desserte eau potable en 2000	90,4	94,5%	75,8%	100,6%

**Tableau 2 : Dynamique de la pauvreté**

Indice de pauvreté dans la région	1994	1998	2003
Indice de pauvreté dans la région (%)	39,9	33,1	34,8
Indice de pauvreté dans la ville de Bobo-Dioulasso (%)	9,9	12,2	19,9
Indice de pauvreté au Burkina Faso (%)	<b>44,5</b>	<b>45,3</b>	<b>46,4</b>

# INTRODUCTION

## 1. Contexte et Justification CSRLP

A la faveur de l' éligibilité du Burkina Faso à l'initiative d' allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), le gouvernement Burkinabé avec l' appui de ses partenaires techniques et financiers a élaboré au cours de l'année 2000 un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dont la principale ambition est de centrer la stratégie de développement du pays sur un meilleur impact des politiques publiques et sur la nécessité d' accroître le pouvoir d' achat des populations les plus défavorisées et de leur offrir un meilleur cadre d' épanouissement social.

Au titre des principales leçons apprises au terme de ces trois années de mise en œuvre, figure la prise en compte insuffisante de la dimension régionale. Pour corriger cette insuffisance et accompagner la dynamique de la déconcentration et de la décentralisation, le Gouvernement a intégré dans le processus de révision du CSLP, des consultations régionales dans les treize régions administratives du pays.

La décision du gouvernement de régionaliser le CSLP procède de la volonté de mieux prendre en compte les spécificités régionales et contribuer ainsi à un meilleur ciblage des actions de lutte contre la pauvreté au niveau régional.

## 2. Processus d' élaboration

Pour l'ensemble des treize régions, le processus d' élaboration des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté a suivi une démarche participative essentiellement matérialisée par la tenue des consultations régionales. Le processus s' est également appuyé sur un certain nombre de principes de base reflétant les préoccupations majeures du Gouvernement.

### 2.1. Principes de base

Les principes de base ayant guidé l' élaboration des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté sont :

- **l' équité dans l' allocation des ressources et la redistribution des fruits de la croissance** tout en recherchant une croissance de qualité des secteurs d' opportunités de la province, réductrice des inégalités entre provinces ;
- **la cohérence des actions au niveau régional** pour une meilleure synergie d' actions au service du développement provincial, régional et national par la promotion systématique d' actions se renforçant mutuellement au service de la réduction des inégalités et de la pauvreté ;
- **l' habilitation des pauvres** par la contribution effective au processus de développement provincial, régional et national de toutes les populations actives sans exclusion par le renforcement de leurs capacités à prendre en charge leur propre destin ;
- **la réduction des inégalités Homme-Femme**, élément déterminant des chances de réussite de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. Les processus qui mènent à la pauvreté affectent différemment et à des degrés divers les hommes et les femmes. De ce fait, l' inégalité entre les hommes et les femmes est une cause majeure de la pauvreté chez les femmes et par conséquent de celle des ménages ;
- **la réduction des disparités intra régionales et inter régionales** qui sont sources d' exacerbation de la pauvreté et des inégalités et limitent la participation des différentes provinces au processus de développement régional d' une part et des régions au processus de développement national d' autre part ;

- **L'amélioration de la participation de tous les acteurs du niveau régional** afin d'assurer une plus grande validité des décisions prises et une réelle implication dans le processus de la formulation au suivi/évaluation.

## **2.2. Consultations Régionales**

Dans toutes les régions, des sessions régionales se sont tenues en vue d'examiner un rapport d'analyse de la situation socio-économique élaboré par la Direction régionale de l'économie et du développement (DRED). Ces sessions ont débouché sur un avant-projet de cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté qui a été soumis à l'appréciation des participants aux consultations régionales qui ont couvert la période du 8 mai au 07 juillet 2003. Celle des Hauts-Bassins a eu lieu du 04 au 07 juillet 2003.

### **2.2.1. Participation**

L'organisation de ces consultations régionales répondait au souci du Gouvernement de corriger les insuffisances constatées en matière de démarche participative lors de l'élaboration du CSLP en 1999-2000.

Ainsi, la session des Hauts-Bassins a regroupé plus de 300 participants (Régions des Hauts-Bassins et des Cascades) provenant des Haut-commissariats, des mairies, des services publics déconcentrés, du secteur privé (Chambre de commerce, établissements financiers et bancaires, etc.), de la société civile (syndicats, ONGs, associations de développement, organisations de producteurs), des autorités coutumières et religieuses et les autres acteurs (Coordonnateurs de projets et programmes, députés, représentants de parties politiques, communicateurs traditionnels) et les partenaires techniques et financiers.

### **2.2.2. Déroulement des travaux**

Au terme de la cérémonie d'ouverture parrainée par le Secrétaire général du Ministère du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat représentant le Ministre empêché, les travaux ont été conduits par un présidium composé de :

- Président : Haut-commissaire de la province du Houet ;
- Vices-Présidents : Hauts-commissaires des provinces de la Comoé, du Kénédougou, de la Léraba et du Tuy ;
- Rapporteur : Directeur régional de l'économie et du développement des Hauts-Bassins.

Le présidium était assisté par une équipe technique composée des représentants de l'administration, du secteur privé et de la société civile. Elle était chargée d'apporter l'éclairage et les précisions nécessaires au présidium et aux participants sur des questions spécifiques, d'appuyer les Hauts-Commissaires dans la conduite des débats aussi bien en plénières qu'en commissions, d'assister les rapporteurs dans l'élaboration des différents rapports. Le chef d'équipe assurait les fonctions de modérateur.

Tout au long des travaux, les participants sont intervenus librement tout en respectant l'esprit et les objectifs de ces consultations et en approfondissant les différents rapports sur les points d'intérêt régional jugés insuffisants. Pour des raisons d'efficacité, trois commissions thématiques ont été mises en place en vue d'apprécier d'une manière générale la cohérence d'ensemble du cadre stratégique régional, la pertinence de l'analyse de la situation et de définir des orientations stratégiques. Il s'agit de :

- la commission chargée des secteurs de production et de soutien à la production ;
- la commission chargée des secteurs sociaux et des questions du genre ;
- la commission chargée de la mobilisation des ressources et de la gouvernance locale.

### **2.2.3. Résultats des consultations régionales**

De manière plus spécifique, elles ont permis de :

- assurer aux participants une plus grande appropriation du contenu du CSLP et de son état de mise en œuvre ;
- établir la situation socio-économique de la région au cours des trois à cinq dernières années ;
- définir les priorités et perspectives de développement et de réduction de la pauvreté au niveau régional ;
- déterminer une matrice d'indicateurs de résultats jugés pertinents pour suivre les progrès en matière de lutte contre la pauvreté.

### **2.3. Matériaux de base utilisés**

Le cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté a été élaboré par la Direction régionale de l'économie et du développement à partir d'un ensemble de matériaux de base et contributions des différents acteurs au niveau local. Il s'agit notamment de (i) l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages (EP III), (ii) l'enquête participative sur la pauvreté, (iii) l'enquête 123 sur le secteur informel, (iv) l'enquête démographique et de santé, (v) l'enquête sur l'impact de la crise ivoirienne sur l'économie du Burkina (vi) les enquêtes test sur les nouvelles conditionnalités de l'aide et (vii) les monographies.

### **2.4. Validation du Cadre stratégique régionale de lutte contre la pauvreté**

A la suite des consultations régionales, un atelier de synthèse s'est déroulé du 04 au 17 août 2003 à Bobo-Dioulasso pour examiner les Projets de cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté, établir des notes de synthèse afin de faciliter la prise en compte des priorités régionales dans le CSLP et pour préparer les assises nationales sur le CSLP tenues les 2, 3 et 4 octobre 2003 à Ouagadougou. Cet atelier a regroupé l'ensemble des DRED, des DEP des Ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, de l'éducation, de l'Administration territoriale, de la Sécurité ainsi que le STC-PDES et la DGEP. Les notes de synthèse issues de cet atelier ont fait l'objet de présentation aux assises nationales sur le CSLP tenues à Ouagadougou en octobre 2003.

A l'issue des assises nationales et après l'adoption du CSLP par le Gouvernement en octobre 2004, une réunion de méthodologie pour la finalisation des CSLP s'est tenue à Ouagadougou le 30 décembre 2004. Cette réunion a permis d'identifier les informations complémentaires tant au niveau des ministères techniques que de leurs services déconcentrés. S'agissant des ministères techniques, le Ministère de l'économie et du développement (MEDEV) a dressé une lettre circulaire en janvier 2005 à un certain nombre de ministères (MEBA, MESSRS, MAHRH, MS, MIHU, MATD, etc.) suivie d'une réunion technique. La synthèse des informations collectées a été transmise aux DRED pour prise en compte.

Par ailleurs, après la nomination et l'installation du Gouverneur en décembre 2004, celui-ci convaincu de l'importance du Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté (CSRLP) comme principal référence de toutes les interventions dans la région, a insufflé une nouvelle dynamique au processus de validation dudit cadre. A cet effet, un atelier final de validation regroupant les principaux acteurs s'est tenu le 10 mars 2005 à Bobo-Dioulasso.

### **2.5. Programmes et axes stratégiques**

La dernière enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) réalisée par L'INSD en 2003, indique une accentuation de la pauvreté dans la région des Hauts-Bassins de 1,7 points au-dessus de la moyenne nationale. Par ailleurs, l'analyse de la situation socioéconomique de la région montre d'une part, une sous exploitation des possibilités économiques particulièrement les

activités non agricoles, et d'autre part, une insuffisance des infrastructures économiques et sociales et leur inégale répartition entre les provinces. Une telle situation traduit les efforts à entreprendre pour accroître et développer les productions agropastorales, augmenter et améliorer la qualité des infrastructures socioéconomiques de base. Pour relever ces différents défis de développement, les autorités de la région des Hauts-Bassins ont identifié en concertation avec l'ensemble des acteurs de développement les domaines prioritaires suivants :

- l'agriculture et l'élevage ;
- l'industrie ;
- le désenclavement ;
- la santé, l'éducation et la formation technique, l'eau potable ;
- la décentralisation.

Les différentes interventions s'articuleront autour de quatre axes stratégiques :

### **Axe 1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable**

- accroître la production agro-pastorale par la modernisation des outils de travail des producteurs et par un appui et encadrement techniques adéquats ;
- dynamiser les unités industrielles et promouvoir les activités touristiques et artisanales ;
- poursuivre les mesures de réformes institutionnelles.

### **Axe 2 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base**

- poursuivre l'extension de la couverture sanitaire régionale et accroître les capacités de réponse à la lutte contre le VIH/SIDA et les IST ;
- accroître les capacités d'accueil au niveau des différents ordres d'enseignement ;
- améliorer la desserte en eau potable et assurer l'assainissement de l'environnement.

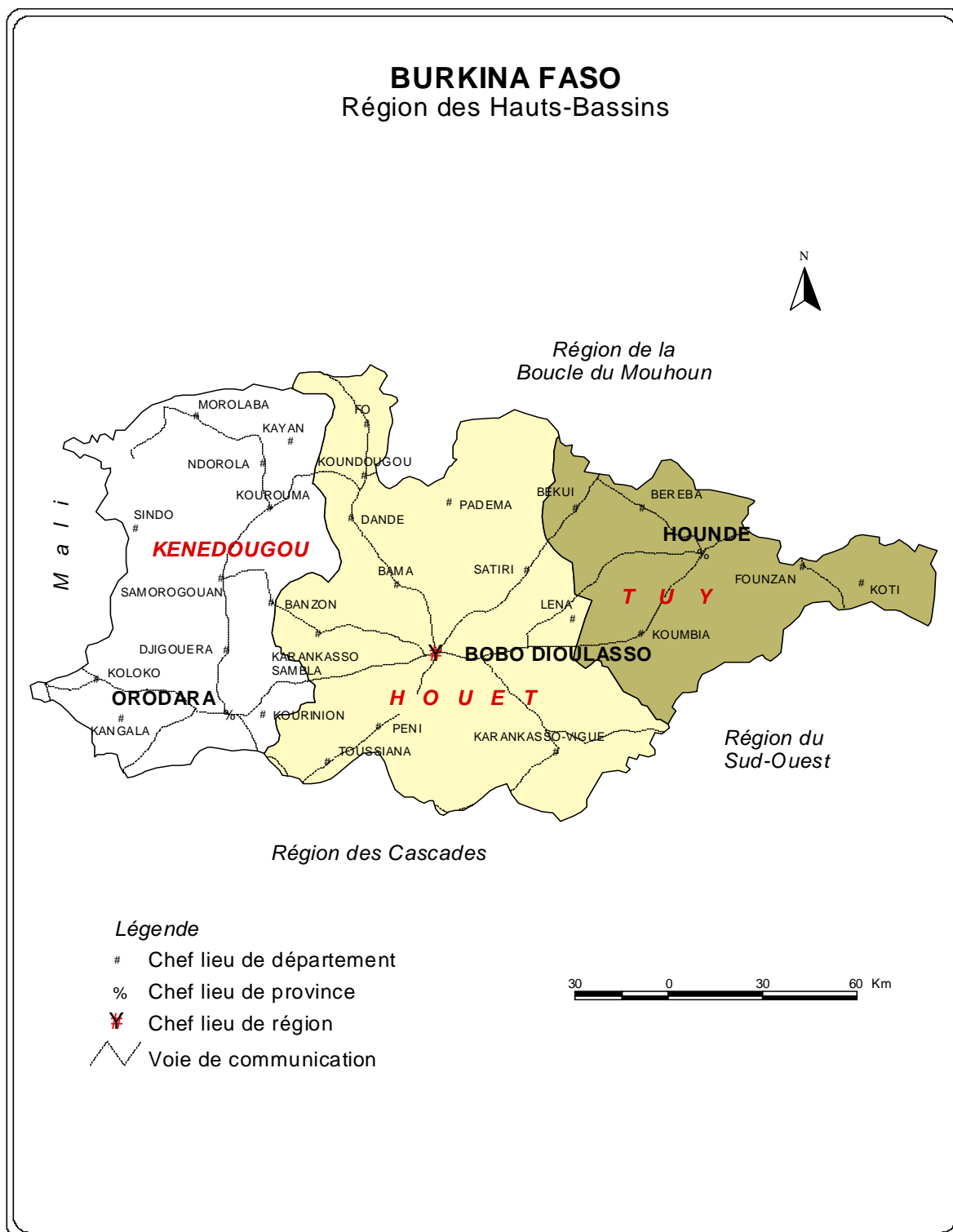
### **Axe 3 : Elargir les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus**

- réaliser des infrastructures économiques notamment marchandes (marchés, boutiques, gares routières, etc.) ;
- assurer la formation professionnelle ;
- renforcer les capacités des structures chargées de la promotion de l'emploi ;
- étendre et mieux encadrer les structures de micro finances.

### **Axe 4 : Renforcer la gouvernance locale**

- accompagner la déconcentration de services de l'Etat ;
- renforcer la sécurité intérieure ;
- promouvoir les cadres de concertation et de dialogue politique.

**Figure 1 : Carte administrative de la région des Hauts bassins**



## I. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA REGION DES HAUTS-BASSINS

### 1.1. Caractéristiques géographiques, administratives, physiques et démographiques

#### 1.1.1. Caractéristiques géographique et administrative

La région des Hauts-bassins se situe à l'Ouest du Burkina Faso. Elle est limitée au Nord par la région de la Boucle du Mouhoun, au Sud par la Région des Cascades, à l'Est par la Région du Sud-Ouest et à l'Ouest par la République du Mali. Elle couvre une superficie totale de 25 479 Km<sup>2</sup> soit 9,4 % du territoire national.

Créée par la loi n° 031/AN du 2 juillet 2001, la région des Hauts-Bassins comprend les provinces du Houet, du Kéné Dougou et du Tuy. Elle compte 3 communes urbaines, 33 départements, 30 communes rurales et 472 villages.

**Déconcentration de l'administration :** La région des Hauts-Bassins abrite les directions régionales de la plupart des départements ministériels et de certaines institutions. Les ministères comme l'administration territoriale, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'élevage, la sécurité et l'environnement sont déconcentrés au niveau des provinces, des départements et des villages.

**Décentralisation :** Dans la situation actuelle de la décentralisation, la région des Hauts-Bassins compte trois (3) communes urbaines (Bobo-dioulasso avec trois arrondissements, Houndé et Orodara). La tendance est à la mise en place des communes rurales.

**Dynamique des structures de concertation :** La concertation telle que préconisée dans la lettre de politique de développement rural décentralisé (LPDRD) est de plus en plus une réalité dans la région des Hauts-Bassins. Les structures de concertation prévues par la loi n°041/96/ ADP du 23 mai 1996 portant réorganisation agraire et foncière (RAF) et son décret d'application n° 97-054/PRES/PM/MEF du 6 février 1997, sont fonctionnelles dans les trois provinces de la région. Ainsi, on retrouve dans toutes les provinces :

- une commission provinciale d'aménagement du territoire (CPAT) ;
- un cadre de concertation technique provincial (CCTP) créé au sein de chaque CPAT ;
- des commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT) dans 425 villages, dont 158 dans la province du Houet, 168 dans le Kéné Dougou et 99 dans le Tuy.

**Sécurité :** La région des Hauts-Bassins est une zone où le taux de criminalité est très élevé à l'instar d'autres régions du pays. Cette criminalité se manifeste par des attaques à mains armées et d'autres crimes non négligeables. La région est plus exposée à l'insécurité depuis les événements que vit la République de Côte d'Ivoire. Ce phénomène d'insécurité grandissante met les populations dans un désarroi et freine ainsi le développement économique et social de la région. Face à la criminalité, les forces de sécurité dans leurs missions de protection des biens et des personnes sont confrontées à l'insuffisance de moyens matériels, logistiques, humains et financiers.

Il importe de relever à côté de cette organisation administrative moderne, la coexistence d'une organisation politico-traditionnelle, basée sur la société gérontocratique. La conscience des membres d'une telle société s'incarne dans la reconnaissance d'une part, d'un chef qui représente l'autorité suprême, d'autre part d'un chef de terre qui gère les terres et est aussi chargé de l'organisation des sacrifices et des rites coutumiers.

#### 1.1.2. Milieux physique et naturel

Le relief de la région présente des unités topographiques représentées essentiellement par les plateaux et les plaines. Il existe aussi dans la région des collines (colline de Kari et de Houndé dans

le Tuy). Les principaux sols sont les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés ou lessivés et les sols hydromorphes .

Le climat est de type soudanien caractérisé par une saison sèche et une saison de pluie variant respectivement de 5 à 7 mois. La pluviométrie relativement abondante est comprise entre 800 et 1200 mm.

La végétation de type soudanien présente un développement important des espèces ligneuses formant des savanes boisées, des forêts galeries le long des cours d'eau, et des savanes parcs d'agrumes ou de manguiers.

### **1.1.3. Caractéristiques Démographiques**

Au recensement général de la population et de l'habitation de 1996, la population de la région des Hauts-Bassins était estimée à 1 031 377 habitants. Elle croit à un rythme plus accéléré que celui de la population totale (3,7% contre 2,37%) du fait de la conjugaison de deux facteurs liés à un niveau de natalité supérieur à la moyenne nationale (46,86‰ contre 46,1‰) et un taux de mortalité inférieur à celui de la moyenne nationale (12,72‰ contre 15,2‰). En conséquence cette population atteindrait environ 1 366 000 habitants à fin 2005 et dépasserait les 2 millions en 2015.

## **1.2. Etat et dynamique de la pauvreté**

### **1.2.1. Approches et perception de la pauvreté**

#### **1.2.1.1. Approches et définition**

Les manifestations de la pauvreté sont diverses et multiformes. Les différentes approches complémentaires les unes des autres, mettent en évidence deux dimensions essentielles : la dimension monétaire mesurée par le revenu et la dimension humaine mesurée d'une part, par la capacité et le niveau d'accès aux ressources productives et aux services sociaux essentiels et d'autre part, par le degré d'exclusion sociale et de participation à la vie communautaire.

A défaut de cerner le revenu effectif des ménages et des individus, l'on tente d'appréhender le bien-être par le niveau de consommation ou de dépenses. Ainsi, on établit un niveau normatif de dépenses calculé à partir des besoins alimentaires et non alimentaires appelé encore seuil ou ligne de pauvreté en dessous duquel les individus sont considérés comme pauvres. L'incidence de la pauvreté est la proportion des personnes ayant un niveau de dépenses en dessous de la ligne de pauvreté. A côté de cette ligne, existent d'autres indices : la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

La profondeur de la pauvreté ou ampleur de la pauvreté est la distance moyenne qui sépare les revenus des personnes pauvres de la ligne de pauvreté tandis que la sévérité est la mesure de la dispersion des revenus des personnes autour de la distance moyenne qui les sépare de la ligne de pauvreté.

#### **1.2.1.2. Différentes perceptions de la pauvreté**

Les résultats des deux enquêtes participatives sur les perceptions des dimensions du bien-être, de la pauvreté et de l'accessibilité aux services sociaux de base en milieux urbain et rural, réalisées en 1998 et en 2003, s'accordent sur les perceptions suivantes :

- la pauvreté, notamment économique se traduit au niveau individuel par la non satisfaction des besoins essentiels tels que l'alimentation, l'habillement et le logement ;
- la pauvreté, au niveau collectif, se traduit plutôt par l'absence de facteurs naturels favorables tels que la famine et les situations d'épidémie, l'absence d'un environnement sécurisant

(sécurité publique), le manque d'infrastructures socio-économiques (écoles, marchés, dispensaires), l'enclavement de certaines zones et le manque de moyens de transport ;

Les évocations des perceptions de la pauvreté varient d'une région à une autre. Dans tous les cas quelque soit l'ordre, l'accent est mis sur (i) l'alimentation, (ii) l'emploi et les activités génératrices de revenus, (iii) la santé, le logement, (iv) l'éducation et (v) l'habillement.

## 1.2.2. Analyse des déterminants de la pauvreté

### 1.2.2.1. Evolution des seuils et indices de pauvreté

Les résultats des trois enquêtes sur les conditions de vie des ménages avaient établi la ligne de pauvreté à 41 099 F CFA par personne et par an en 1994, 72 690 F CFA en 1998 et 82 672 F CFA en 2003. Ainsi l'incidence de la pauvreté dans la région s'est établie respectivement à 39,9%, 33,1% et 34,8% décrivant ainsi une accentuation de 1,7 point de la pauvreté dans la région entre 1998 et 2003 mais un recul de 5 points comparativement aux données de 1994.

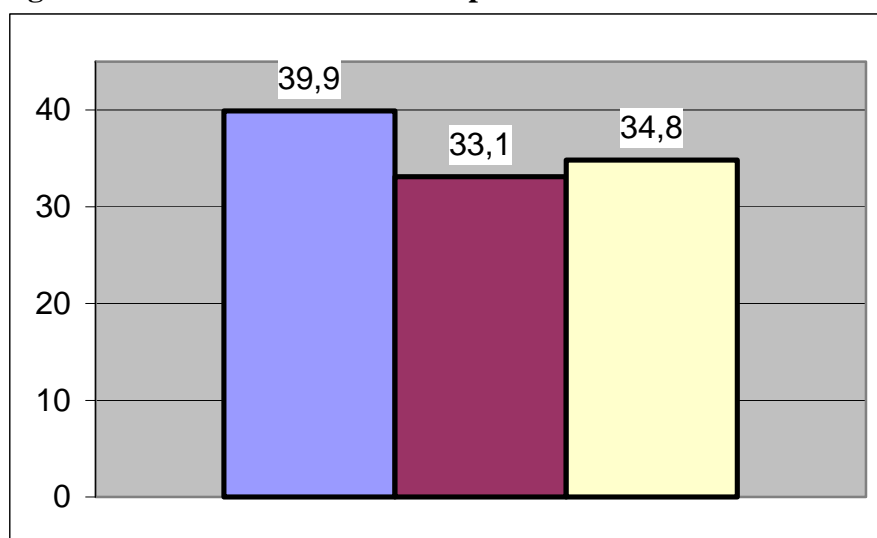
**Tableau 3: Evolution des indices et des seuils de pauvreté**

Indice de pauvreté dans la région	1994	1998	2003
Seuil de pauvreté (F CFA)	41 099	72 690	82 672
Indice de pauvreté dans la région (%)	39,9	33,1	34,8

**Source** : Profil de la pauvreté 2003

Dans la ville de Bobo, l'incidence de la pauvreté a été de 9,9% en 1994 ; 12,2% en 1998 et 19,9% en 2003 décrivant une accentuation constante de la pauvreté. Celle-ci frappe durement plus les femmes, les enfants et les handicapés.

**Figure 2: Evolution des indices de pauvreté**



**Source** : EBCVM 1994,1998 et 2003

### 1.2.2.2. Pauvreté et caractéristiques socio-économiques

#### 1.2.2.2.1. Education et pauvreté

L'éducation est, parmi les facteurs, l'une des composantes dont le développement dépend directement de la volonté publique et collective. Elle est une des «conditionnalités» dont la gestion affectera le plus profondément la dynamique des autres secteurs et le paysage économique à moyen et long terme. En cela, elle constitue un baromètre pour jauger de la crédibilité de toute la stratégie

de développement du pays. En effet, l'analphabétisme explicite et ses formes déguisées sont un obstacle majeur à la productivité dans l'agriculture, l'industrie et les services à forte valeur ajoutée ; ils constituent un frein à la santé des populations, à la protection de l'environnement et du cadre de vie, une terre fertile pour la pauvreté. Au total, c'est un facteur d'inertie et de régression économique et sociale. C'est pourquoi le développement de l'éducation est si essentiel à la croissance économique autant qu'au développement d'une société de dignité et de libertés.

En 2003, le taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire dans la région des Hauts-Bassins (58,72%) était supérieur à la moyenne nationale (52,2%). Cependant une analyse plus fine montre une disparité énorme entre riches et pauvres et entre hommes et femmes. En effet, selon le revenu, les ménages les plus pauvres dans la région, ont un TBS de 25,8% contre un TBS de 81,6% pour les ménages nantis.

Selon le genre, on note une différence de 8 points entre le TBS des hommes (60,52%) et celui des femmes (52,32%). Cette différence se réduit dans le secondaire et le supérieur. En effet, le TBS du secondaire des hommes (29,32%) est cinq fois supérieurs à celui des femmes et dans le supérieur cette différence n'est que de deux (2) points, 0,73% pour les hommes contre 0,58% chez les femmes

#### **1.2.2.2.2. Santé/nutrition et pauvreté**

L'utilisation des services de santé bien que supérieure à la norme nationale, demeure faible malgré la hausse progressive constatée depuis 1999. En effet elle est passée de 25,84 % en 1999 à 27,18 % en 2000, puis 29,14 % en 2001, 32,19 % en 2002 et 33% en 2003. Pour les trois premiers trimestres de l'année 2004, le taux d'utilisation atteint 34%.

L'utilisation des services pourrait connaître une plus grande amélioration si non seulement le Paquet Minimum d'activités était complet dans toutes les formations sanitaires avec une bonne organisation des services, mais aussi, si la couverture sanitaire était satisfaisante avec des coûts de prestations acceptables et accessibles.

Au niveau des formations sanitaires périphériques le matériel et les équipements prévus par les normes sont insuffisamment respectés, parfois inadaptés, pouvant s'expliquer par les difficultés de gestion et l'insuffisance des crédits. Il en résulte une faiblesse des plateaux techniques et en conséquence des prestations de faible qualité à tous les niveaux.

Les indicateurs de couverture vaccinale sont en hausse depuis les quatre dernières années. Cependant, il ressort une certaine fragilité dans la mise en œuvre du PEV. En effet, l'année 2004 a été marquée dans la région par l'organisation de 7 campagnes de vaccination (non comprises les journées nationales micro nutriment). Cette situation est parfois de nature à perturber la bonne réalisation du PEV de routine.

Le taux de couverture obstétricale est de 43,98% ; Prénatale 69,49% ; consultation du nourrisson 3,06% ; utilisation des méthodes contraceptives 6,54% ; BCG 81,07% ; DTCOQ 3 + Polio 54,78% ; anti-rougeoleux 60,80% ; anti-amaril 56,10%.

#### **1.2.2.2.3. Eau potable et pauvreté**

Les problèmes en matière d'approvisionnement en eau potable se posent en milieu rural en terme d'insuffisance de forages et de leur gestion ; en milieu urbain en terme de coût élevé des branchements individuels, de distance pour accéder à la fontaine.

En 2003, 45,2% des ménages ont comme source d'approvisionnement en eau les puits ordinaires et les rivières, donc consomment de l'eau non potable. Les autres sources d'approvisionnement en eau

sont le robinet (13,9% des ménages), les puits busés (5,8% des ménages), les forages (34,9% des ménages). On note néanmoins que 75% des ménages mettent moins de quinze minutes pour atteindre la source d’approvisionnement la plus proche.

#### 1.2.2.2.4. Emploi et pauvreté

##### 1.2.2.2.4.1. Situation de l’emploi

Selon l’enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) réalisée en 2003, la proportion des personnes actives occupées au sein de la population des 15 ans et plus est relativement élevées dans la région des Hauts-Bassins. Elle se situe à 72,9%. 74,3% des travailleurs exercent dans l’agriculture, 11,7% dans le commerce et 3,8% dans les activités de fabrication. Une analyse plus fine révèle que parmi les populations qui travaillent, seulement 7,7% ont un emploi régulier, 55,6% travaillent sans être payé (chez un parent) et 35,4% travaille à son compte. Il existe donc un phénomène de sous-emploi plus ou moins déguisé. En effet, dans le secteur informel, 97,5% des «travailleurs» sont sous-employés. Il ressort également que, 81,7% des sous-employés se retrouve dans le secteur agricole, 14,5% dans le commerce et 0,9% dans les activités de fabrication.

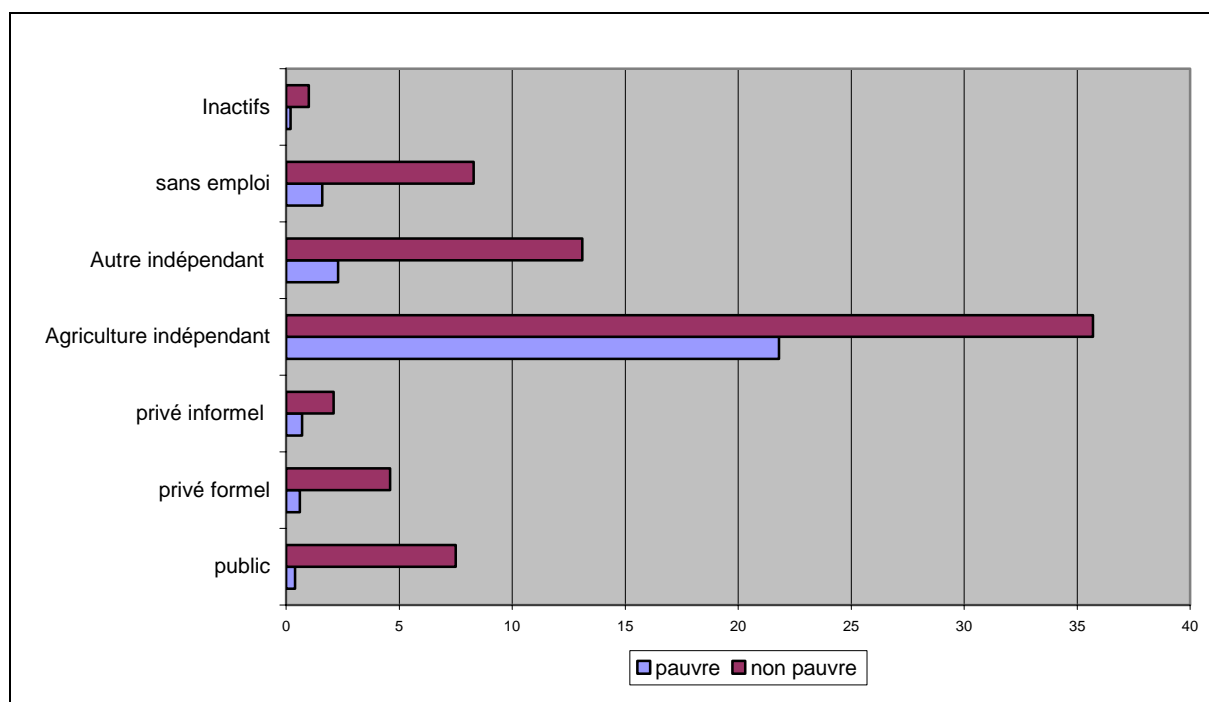
##### 1.2.2.2.4.2. Pauvreté, groupe socio-économique et niveau de revenu

Selon le groupe socio-économique, la majorité des ménages pauvres se trouve parmi les agriculteurs indépendants (37,9%). Ensuite, viennent les ménages exerçant dans le privé informel (24,1%) et ceux installés à leur propre compte (14,9%). Les ménages les moins pauvres, sont essentiellement ceux exerçant dans le public et le privé formel.

**Tableau 4: Répartition des ménages de la région des Hauts Bassins selon le groupe socioéconomique et le critère de pauvreté (%)**

Groupe socio économique	pauvre	non pauvre	Total
Public	5,5	94,5	100,0
privé formel	11,1	88,9	100,0
privé informel (paye ou non)	24,1	75,9	100,0
Agriculture indépendant	37,9	62,1	100,0
Autre indépendant (a son compte)	14,9	85,1	100,0
sans emploi	16,0	84,0	100,0
Inactifs	12,9	87,1	100,0
Total	27,5	72,5	100,0

**Figure 3: Répartition des chefs de selon le groupe socio-économique et le critère de pauvreté (% par rapport à l'ensemble des ménages de la région des Hauts Bassins)**



Selon le niveau de revenu, 14,7% des chefs de ménages exerçant comme agriculteurs indépendants sont dans le premier quintile, c'est à dire vivent dans l'extrême pauvreté. Cependant, 16,0% de ces ménages sont dans le 5eme quintile, c'est à dire qu'ils sont relativement riches. Parmi les producteurs de coton, on constate que la proportion dans la 1er quintile est de 13,4% et elle est de 29,5% dans la 5eme quintile.

**Tableau 5: Répartition des chefs de ménage selon le groupe socio-économique et l'échelle de niveau de vie (%)**

Catégorie socio-économique du CM	Niveau de vie du ménage					Total
	1	2	3	4	5	
Public	0,9	4,0	3,6	11,9	79,6	<b>100,0</b>
Privé formel	0,0	0,0	6,0	20,0	74,0	<b>100,0</b>
Privé non formel	2,5	6,0	12,1	29,4	50,1	<b>100,0</b>
Agriculteur de coton indépendant	13,4	16,9	18,1	22,1	29,5	<b>100,0</b>
Autre agriculteur	14,7	21,2	23,9	24,2	16,0	<b>100,0</b>
Autres indépendants	2,9	9,3	12,4	25,6	49,9	<b>100,0</b>
Aides familiaux, bénévoles	0,0	12,2	31,8	42,9	13,2	<b>100,0</b>
Inactifs	12,9	0,0	6,1	9,9	71,2	<b>100,0</b>
Chômeurs	5,2	8,0	16,2	32,7	38,0	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>9,3</b>	<b>13,6</b>	<b>16,6</b>	<b>23,8</b>	<b>36,7</b>	<b>100,0</b>

#### 1.2.2.2.5. Environnement et pauvreté

D'une façon générale, l'environnement a un impact très important sur les conditions de vie des ménages. Parmi les déterminants de la pauvreté en relation avec les conditions de l'environnement, on peut citer entre autres, la qualité et l'accès aux ressources naturelles, la fragilité écologique, l'accès à l'eau potable et aux latrines, etc.

En se référant aux différentes dimensions de la pauvreté les relations entre environnement et la pauvreté dans la région des Hauts-Bassins, peuvent être appréhendées à deux niveaux à savoir : (i) l'environnement et santé et (ii) l'environnement et développement économique.

**Dans le domaine de la santé**, la prévalence de certaines maladies est liée aux conditions environnementales, notamment, l'existence dans la région :

- de nombreux marécages qui sont des réservoirs de la malaria ;
- d'affluents et de galeries forestières qui constituent des gîtes de vecteurs pour l'onchocercose, la trypanosomiase, la bilharziose, la schistosomiase, la fièvre jaune, la leishmaniose, et les shigelloses.

Les maladies diarrhéiques qui font partie des principales causes de consultations dans la région, sont dues au faible accès des populations à l'eau potable et aux latrines.

**Dans le domaine du développement économique**, l'environnement offre à la région des conditions assez favorables à la production de la richesse notamment dans le domaine de l'agriculture. Toutefois l'exploitation abusive de ce potentiel pourrait hypothéquer l'avenir des générations futures si rien n'est fait. En effet on assiste à une dégradation continue des ressources naturelles (déforestation, ensablement des cours d'eau, dégradation des sols, et de biodiversité). Cette situation est à mettre en relation avec les pratiques culturelles et le mode de production extensif adoptés dans la région. A cela il faut ajouter l'exploitation des ressources forestières pour les besoins énergétiques. En effet quelque soit le niveau de revenu le bois constitue la principale source d'énergie dans la région des Hauts-Bassins comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau 6 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine et selon le niveau de vie (%colonne)**

Principal combustible utilisé pour la cuisine	Niveau de vie					Total
	1	2	3	4	5	
Bois à brûler	97,5	97,6	93,2	95,5	73,5	<b>86,9</b>
Charbon de bois	2,5	2,4	5,0	3,7	9,2	<b>5,8</b>
Pétrole/huile	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	<b>0,1</b>
Gaz	0,0	0,0	1,2	0,0	15,0	<b>6,1</b>
Électricité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	<b>0,2</b>
Résidus de moisson/sciure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Déchets d'animaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Autre	0,0	0,0	0,0	0,8	1,8	<b>0,9</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : EBCVM2003

Les données de ce tableau font ressortir que 86,9% des ménages de la région utilisent le bois comme combustible pour la cuisine et 5,8% utilise le charbon. Et seulement 6,1% le gaz.

D'une manière générale l'on observe de plus en plus dans la région à un conflit entre la gestion rationnelles des naturelles et la recherche du bien être par les populations.

## II. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION

### 2.1. Situation économique

#### 2.1.1. L'agriculture

L'activité agricole est la principale source de revenu des populations. Elle occupe environ 75% des actifs de la région. Cependant l'on note depuis 1994 une forte expansion des activités non agricoles. En effet, de 1994 à 2003, le pourcentage des ménages tirant leurs revenus de l'agriculture et de l'élevage est passé de 71,2% à 36,3%. Ce pourcentage est passé de 20,2% à 49% pour les revenus non agricoles.

L'agriculture est de type familial et traditionnel, itinérant, extensif et faiblement mécanisé. Les conditions naturelles de la région permettent l'exploitation d'une gamme variée de cultures vivrières, de rente et d'arboriculture.

#### 2.1.1.1. La production céréalière

La production céréalière est fort variée, par ordre d'importance, on note le maïs, le sorgho, le mil et le riz.

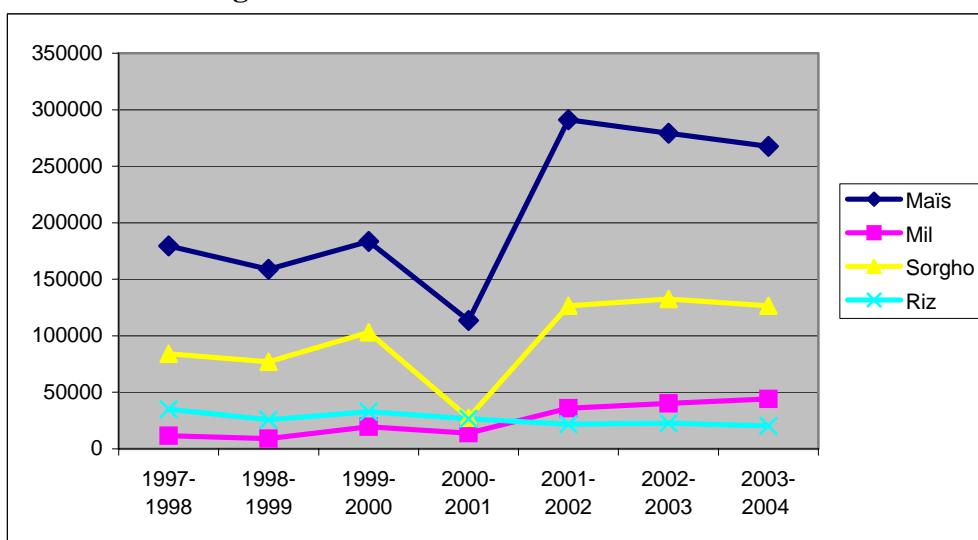
**Tableau 7: Evolution des principales productions céréalières (en tonnes)**

	Maïs	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Mil	Riz pluvial	Riz irrigué
1997-98	179 403	61 858	22 170	11 728	20 945	14 309
1998-99	158 871	55 451	21 531	8 995	11 820	13 995
1999-00	183 573	86 530	16 441	19 489	19 877	13 062
2000-01	113 600	5 826	21 607	13 855	14 413	12 113
2001-02	291 130	99 715	26 776	35 831	10 363	11 427
2002-03	279 116	93 133	39 419	40 104	22 600	-
2003-04 dont	<b>3896</b>	<b>3912</b>	<b>3089</b>	<b>4128</b>	<b>4114</b>	
Houet	108 548	52 595	16 172	28 237	11 418	
Kéné Dougou	97 550	10 064	8 209	5 879	8 487	
Tuy	61 544	30 160	9 404	10 059	471	

**Sources :** Service des Statistiques Agricoles/Résultats EPA

Cependant comme le montre la figure 2, la production évolue de manière erratique. En effet, les deux principales productions céréalières : le maïs et le sorgho ont connu de fortes fluctuations entre 1997 et 2004. Ces productions ont globalement baissé de 1997 à 2001 avant de connaître une forte augmentation en 2002. A partir de cette date, on constate une baisse de ces productions. Cette fluctuation est due essentiellement aux aléas climatiques, notamment l'irrégularité des pluies.

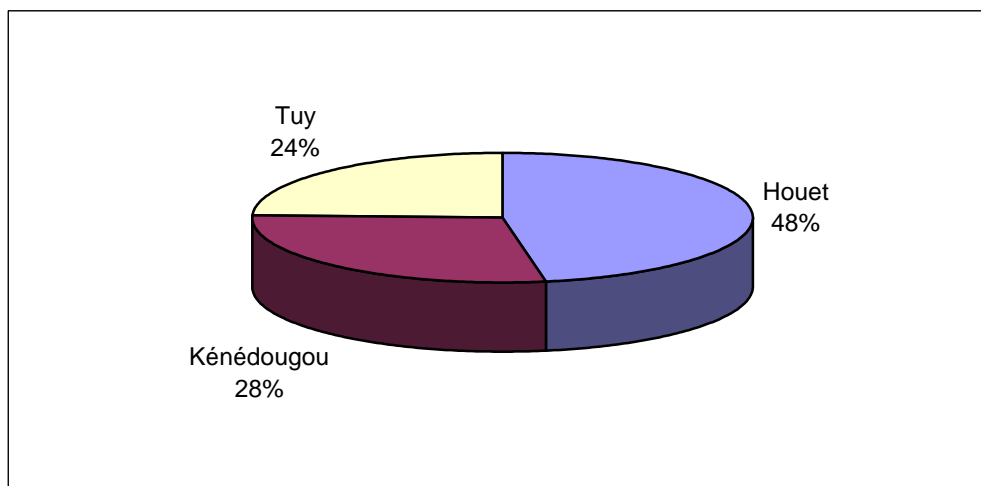
**Figure 4: Evolution des cultures céréalières**



**Source :** Service des Statistiques Agricoles/Résultats EPA

Néanmoins, la région dégage des excédents céréaliers importants. Au cours des dernières campagnes agricoles, les excédents céréaliers de la région ont atteint 166 133 tonnes et 159 133 tonnes en 2002-2003 soit respectivement, 43,81% et 47,34% de l'ensemble du Burkina. La province du Houet ressort comme la principale productrice avec près de la moitié (48%) de la production régionale

**Figure 5 : Répartition de la production céréalière par province à la campagne 2003-2004**



**Source :** Service des Statistiques Agricoles/Résultats EPA

## 2.1.1.2. La production de rente

### 2.1.1.2.1. Les cultures de rente

Le coton est la principale culture de rente et contribue pour 68,1% aux revenus monétaires tirés de l'agriculture. Les autres cultures de rentes pratiquées dans la région sont le sésame, le soja et le niébé. La production de rente tout comme les céréales évolue de façon irrégulière et est sujette aux aléas climatiques. En effet, à l'exception de la culture arachidière qui a progressé plus ou moins de façon régulière, les autres cultures de rente ont enregistré une baisse particulièrement drastique pour le coton entre 1997 et 2001 avant d'enregistrer une augmentation exceptionnel au cours de la campagne 2001-2002 puis suivie d'une relative stabilisation. Le boom cotonnier est consécutif aux mesures d'incitation prises par le Gouvernement en faveur des producteurs mais aussi à la bonne

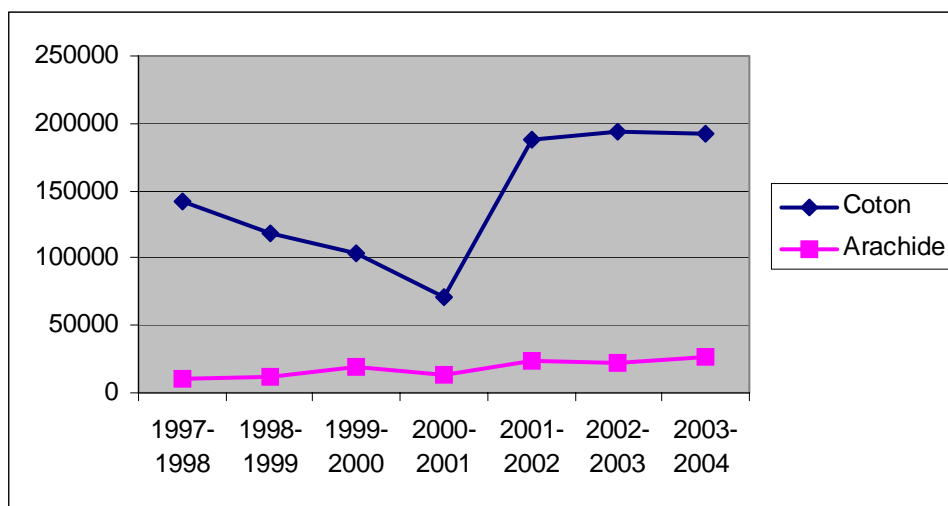
pluviométrie qui a caractérisé les campagnes considérées. La région des Hauts -Bassins contribuerait pour près du tiers (1/3), avec plus de 190 000 tonnes, à la production nationale de coton. La province du Houet fait 45% de la production régionale suivi du Kéné Dougou 33% et du Tuy 22%.

**Tableau 8: Evolution des principales productions de rente (en tonnes)**

Campagnes	Coton	Arachide	Sésame
1997-98	142 131	10 714	407
1998-99	118 519	11 629	210
1999-00	103 407	18 659	223
2000-01	71 315	13 329	517
2001-02	188 394	22 940	3 851
2002-03	194 306	22 487	984
2003-04	2888	3854	984

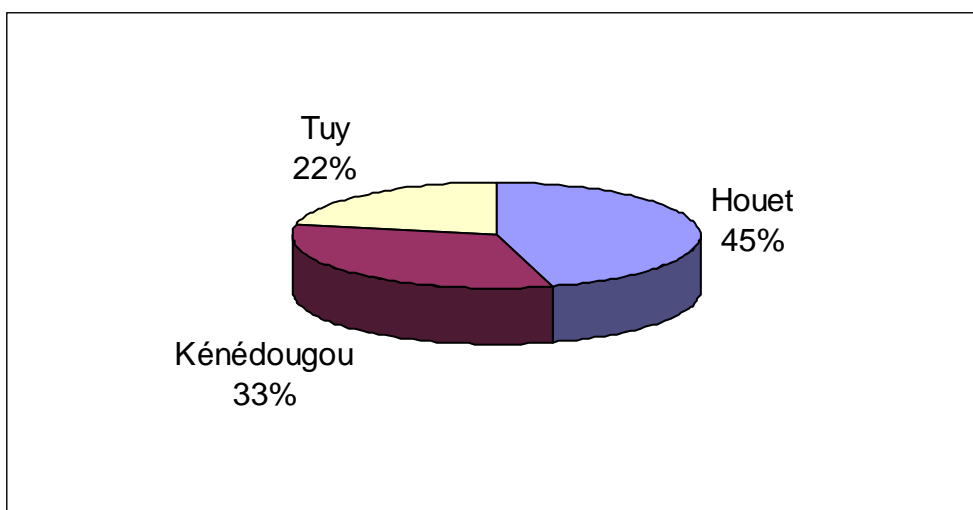
**Sources :** Service des Statistiques Agricoles/Résultats EPA

**Figure 6: Evolution des principales productions de rente**



**Sources :** Service des Statistiques Agricoles/Résultats EPA

**Figure 7: Répartition de la production de rente par province à la campagne 2003-2004**



**Sources :** Service des Statistiques Agricoles/Résultats EPA

### 2.1.1.2.2. Les fruits

La région des Hauts-Bassins est la première productrice de fruits du Burkina avec des productions en 2002/2003 de 27 260 tonnes de mangues, 68 731 tonnes d'agrumes, 11 440 tonnes de bananes, 275 tonnes de papayes, 1 752 tonnes de goyaves, 1 058 tonnes d'anacardes. Elle produit aussi d'importantes quantités de légumes avec environ 3.000 exploitants de potagers individuels, créant des emplois dans la filière de commercialisation, du transport, de l'artisanat.

L'essentiel de l'offre de fruits de la région vient principalement de la province du Kéné Dougou, qualifiée de verger du Burkina. La production fruitière est en légère mais constante augmentation, comme l'atteste le tableau ci-dessous.

**Tableau 9: Evolution de la production fruitière (en tonne)**

Années	Mangues	Agrumes	Goyaves	Bananes	Ananas	Avocats	Anacardes	Papayes
1999	26 250	66 194	1 685	11 024	166	5	1 019	260
2000	26 502	66 830	1 701	11 130	168	5	1 029	262
2001	26 754	67 467	1 717	11 236	170	5	1 040	265
2002	27 007	68 103	1 733	11 342	171	5	1 049	268
2003	27 259	68 740	1 750	11 448	173	5	1 058	270

**Source** : DRAHRH /Hauts Bassin /SPS

### 2.1.2. L'élevage

L'élevage constitue la deuxième activité du secteur primaire après l'agriculture. Les conditions naturelles favorables à l'activité d'élevage positionnent la région comme une zone d'intensification, de spécialisation et de transit des productions animales. Mais du fait du mode d'élevage extensif et transhumant, des conditions favorables qui attirent les éleveurs du Nord, la région connaît des conflits agriculteurs/éleveurs assez violents qui tournent souvent au drame.

L'élevage, d'une manière générale, est caractérisé par une faible productivité de toutes les espèces animales. La région est une zone endémique de la trypanosomiase animale. Sur le plan de la reproduction, les saillies sont désordonnées, engendrant des produits de mauvaises qualités. En effet, le poids carcasse moyen des animaux adultes est de l'ordre de 110 kg pour les bovins, 9 kg à 12 kg pour les ovins, 8 kg à 10kg pour les caprins, et de 23 kg pour les porcs.

La région constitue une zone de transhumance pour les pasteurs en partance pour les pays côtiers. Cependant, le cheptel dans la région est important. La région dispose des effectifs les plus importants en bovins et en volailles du Burkina selon les résultats de la deuxième enquête sur les effectifs du cheptel, réalisée en 2003.

L'élevage péri-urbain est en plein essor dans la région, surtout autour de la ville de Bobo-Dioulasso et constitue un complément non négligeable de revenus pour les citoyens qui s'y adonnent.

**Tableau 10. Evolution des effectifs par espèce animale**

Années	Espèces animales (têtes)						
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins	Equins	Volailles
Estimation 1997	264 700	224 200	177 600	42 440	16 400	728	1 341 700
Estimation 1998	270 000	230 900	182 900	43 260	16 700	765	1 381 900
Estimation 1999	275 400	327 827	188 387	44 123	17 034	741	1 423 357
Estimation 2000	280908	244962	194039	45008	17374	825	1 466 058
Estimation 2001	286 526	252 311	199 860	45 908	17 729	834	1 510 039
<b>(ENEC2) 2003 dont</b>	<b>1 214 034</b>	<b>614 371</b>	<b>587 235</b>	<b>212 813</b>	<b>80 592</b>	<b>508</b>	<b>3 7145 06</b>
Houet	650 458	425 253	454 183	76 972	50 973	155	2 651 075
KénéDougou	351 779	84 445	39 719	6 530	22 219	-	510 375
Tuy	211 797	104 673	93 331	129 311	7399	353	553 056

**Source** : DEP/MRA/DRRA/HB

### 2.1.3. L'environnement et lutte contre la désertification

La région des Hauts-Bassins se caractérise par la densité de la végétation naturelle. Elle compte 16 forêts classées avec une biodiversité assez riche comparativement au reste du pays. Cet environnement est toutefois en pleine mutation. Les causes principales de cette mutation sont entre autres les pressions démographiques, les pratiques culturelles inappropriées et les feux de brousse.

En ce qui concerne la pression démographique, il faut noter que la région a enregistré d'important flux migratoire qui a occasionné une extension rapide des surfaces cultivées avec une tendance au rétrécissement des superficies des forêt classées, des formations naturelles, à la dégradation des berges, et à une réduction des espaces réservés à élevage.

Par ailleurs la mécanisation de l'agriculture et le déboisement de grande superficies, l'utilisation de produits chimiques (intrants, pesticides, produits de traitement du coton) sans aucune mesure de protection de l'environnement contribuent à une dégradation des sols et de la végétation et favorise l'ensablement des cours d'eau et une réduction de biodiversité.

Quant aux feux de brousse ils participent à la destruction du couvert herbacé et retardent considérablement le développement des plantules de ligneux.

En milieu urbain, on note la pollution des eaux de surface engendrées en autres par l'activité des unités industrielles, emploi des pesticides et des pratiques peu respectueuse de l'environnement. A cela il faut ajouter le manque de système adéquat d'évacuation des déchets solides et des eaux usées. Cette situation commande la mise en place de politique approprié d'assainissement dans les centres urbains.

En conclusion, les pressions anthropiques et animales de plus en plus élevées rendent précaire l'équilibre bio-pédologiques de la région. Il apparaît donc indispensable de prendre des mesures idoines afin de freiner ce processus de dégradation de l'environnement qui s'est amorcé aussi bien en milieu rural que urbain.

### 2.1.4. L'industrie, l'artisanat et les mines

La région des Hauts-Bassins avec la ville de Bobo-Dioulasso peut être considérée comme une région industrielle. En effet, elle compte une variété d'unités industrielles opérant dans l'agroalimentaire comme BRAKINA, CITEC huilerie, Faso kossam, SOPROFA, SOFITEX, SOFIB, MABUCIG; la chimie et ses dérivés comme WINNER Industrie, SAP, NOVATEX, Saphyto; la mécanique et la métallique comme SIFA, CBTM. L'industrie et l'artisanat occupent 3,7% des actifs de la région et ils sont développés que dans la ville de Bobo-Dioulasso. Il faut souligner que les entreprises industrielles sont faiblement tournées vers la transformation de la

matière première locale, elles restent dépendantes de la matière première extérieure. Une telle dépendance a été fortement ressentie au début de la crise socio-politique en Côte d'Ivoire en 2002 mais atténuée par la suite par la diversification des corridors d'approvisionnement qui n'a pas été sans engendrer des coûts supplémentaires en matière de transport.

La région des Hauts-Bassins constitue aussi un potentiel minier. En effet on observe quelques indices suivants :

- l'aluminium, dans les départements de Padéma (Lahirasso), Bobo-dioulasso ; (N'Dorola et Seguedougou), Kourouma (Fara et Kourouma) et N'Dorola (Wèrè) ;
- le marbre dans les départements de Kourouma (Samadéni) et Bobo-Dioulasso (Tiara) ;
- le manganèse dans le département de Houndé (Kiéré) ;
- l'or dans le département de Houndé (Kari et Dossi) ;
- et le dolomi dans le département de Bobo-Dioulasso (Koua Dioungoko).

### **2.1.5. Le commerce**

La région des Hauts-Bassins est au centre des transactions commerciales entre le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Mali et dans une moindre mesure le Ghana. Bobo-Dioulasso est un pôle commercial important des produits de la savane et de la forêt. De ce fait, la ville de Bobo-Dioulasso est le siège de plusieurs maisons de commerce et un entrepôt pour la distribution des produits vers le reste de la région et même au-delà. Des 304 entreprises recensées lors du recensement consulaire de novembre 2001, 27,8% sont des entreprises commerciales.

Le secteur du commerce est cependant peu structuré et peu développé. Il est détenu par de petits commerçants à faible capacité d'approvisionnement. Les activités commerciales, dans les villages, sont essentiellement axées sur les produits agricoles destinés à l'exportation (fruits agrumes, céréales, coton) et certains produits manufacturés.

### **2.1.6. Le tourisme et l'hôtellerie**

La région présente un potentiel touristique fort intéressant représenté par une palette variée de sites naturels pittoresques et fascinants. On dénombre dans chacune des trois provinces de la Région d'importants sites :

- dans la province du Houet : la Guinguette, la mare aux hippopotames de Bala, le Dafra et le marigot Houet, le quartier Dioulassoba et sa mosquée, les mausolées Tiéfo Amoro à Noumoudara et Guimbi Ouattara à Bobo, les grottes et gravures rupestres à Borodougou, les villages typiques de Koro et de Koumi ;
- dans la province du Kéné Dougou : les grottes de Kuini, les hippopotames de Banzon, les chutes de Koutoudéni, le palais de Kourouma, la mosquée de Téoulé ;
- dans la province du Tuy, les grottes de Dohoun.

L'exploitation de ces sites constitue un important levier pour la valorisation de l'industrie hôtelière et d'activités connexes créatrices d'emplois et de revenus au profit des populations. En effet, la richesse touristique de la région a toujours attiré de nombreux visiteurs. Cette attraction conjuguée à l'organisation de la CAN en 1998 a suscité le développement d'infrastructures hôtelières dont la qualité des services fournis est à améliorer. En 2004, on dénombrait :

- trente sept (37) hôtels dans la ville de Bobo ; cette hôtellerie est caractérisée par une prédominance des hôtels utilitaires (30 hôtels utilitaires, 1 hôtel à une étoile, 3 hôtels à deux étoiles) ;
- deux unités d'hébergement (la colline à Houndé, le campement Safari de la Mou à Koumbia) dans la province du Tuy ;
- un hôtel à Orodara (Hôtel Prestige).

## 2.1.7. L'énergie

Selon les résultats de l'enquête prioritaire II, la principale source d'énergie utilisée en milieu rural pour l'éclairage dans la région reste le pétrole pour 94,6%, le bois pour 2,8%, la torche à pile 1,1% et les autres 1,4%. Au niveau de la ville de Bobo elle est dominée également par le pétrole 62,3%, l'électricité 37,3%. La ville de Bobo, Orodara, Houndé, les localités de Péni, Toussiana et Bama sont les centres électrifiés de la région.

La région des Hauts-Bassins fait partie du Centre régional de consommation de Bobo-Dioulasso (CRCB) comprenant Bobo-Dioulasso, Orodara, Darsalamy, Péni, Toussiana, Bérégadougou, Banfora, Niangoloko, Tourni, Niofila et Bama. La consommation d'énergie électrique de la région est aujourd'hui couverte de manière combinée par l'importation d'électricité de la Côte d'Ivoire effective depuis le 21 avril 2001 et estimée à 110 520 MWH et la production électrique locale évaluée à 2 263 MWH.

Le système comprend l'électrification en milieu urbain et l'électrification en milieu rural. L'électrification en milieu urbain concerne les villes de Bobo-Dioulasso, Orodara et Houndé. Bobo-Dioulasso et Orodara sont des centres interconnectés par le (CRCB) et Houndé est un centre secondaire isolé. Le nombre d'abonnés en 2002 était de 45 922 pour Bobo-Dioulasso, 1 068 pour Orodara et 560 pour Houndé.

L'électrification rurale concerne les localités de Darsalamy, Péni, Toussiana et Bama.

**Tableau 11: Production et consommation d'électricité**

Milieu urbain	Production en MWH			Consommation en MWH			Nombre d'abonnés		
	1999	2000	2003	1999	2000	2003	1999	2000	2003
Bobo-Dioulasso	78 170	85 923	85 252	61 783	65 971	84 379	31 432	36 129	45 922
Houndé	85	298	709	56	247	529	169	251	657
Orodara	-	-	-	622	697	1018	798	930	1 068
<b>Milieu rural</b>									
Darsalamy									131
Péni									61
Toussiana									186
<b>REGION</b>	<b>85</b>	<b>298</b>	<b>709</b>	<b>678</b>	<b>944</b>	<b>85 926</b>	<b>967</b>	<b>1181</b>	<b>378</b>

Source: DG SONABEL, 2003

En ce qui concerne l'accès des populations à l'électricité, les résultats des études des enquêtes prioritaires sur les conditions de vie des ménages montrent qu'en 1994, seulement 1,7% des ménages avait accès à l'électricité, ce pourcentage a atteint 13,1% en 1998 et 21,7% en 2003.

## 2.1.8. Les transports

De par sa position géographique, la région des hauts-bassins et en l'occurrence Bobo-Dioulasso a toujours constitué une véritable plaque tournante dans les transports en matière de transport international et national pour les marchandises que pour les personnes. Cette position s'est beaucoup écornée ces dernières années avec la mise à concurrence des corridors reliant Ouagadougou aux ports de Cotonou, Lomé et Téma, Bobo-Dioulasso reste tout de même une ville de transit.

Le transport routier de marchandises et de voyageurs est de loin le mode le plus utilisé dans les Hauts-Bassins. Il se distingue des autres modes par la diversité des axes qui relie la région au reste du pays d'une part, et aux principales villes des pays voisins d'autre part. La quasi-totalité des

routes constituant le réseau est classé route national (RN), traduisant ainsi leur importance économique. Mais seulement, 39% du réseau est bitumé.

### 2.1.8.1. Le transport routier

Le répertoire général du réseau routier de la région des Hauts-Bassins fait état de 658,373 Km de routes nationales, 570,597 Km de routes régionales, 287,26 Km de routes départementales, soit au total 1.516,23 Km de routes. Le taux de desserte est de 85,7 mètres de route par km<sup>2</sup> contre 82 m/km<sup>2</sup> pour la moyenne nationale, 275,9 m/km<sup>2</sup> pour la Région du Centre et 185,7 m/km<sup>2</sup> pour celle du Centre Est.

**Tableau 12: situation des routes par province (en km)**

Provinces	Routes bitumées	Routes en terre moderne	Pistes améliorées	Pistes ordinaires
Houet	377,327	90,806	109,315	79,409
KénéDougou	66,768	20	188,343	87,930
Tuy	162,321	-	289,114	24
<b>Région</b>	<b>606,416</b>	<b>110,806</b>	<b>586,772</b>	<b>111,93</b>

Source : Direction régionale du transport.2003

### 2.1.8.2. Le transport ferroviaire

Le réseau ferroviaire comprend une partie de la ligne du chemin de fer qui relie Ouagadougou à Abidjan. Il traverse la province du Houet et celle du Tuy. Depuis 1994, la SITARAIL qui a en charge la gestion du chemin de fer, a mis l'accent sur le transport de marchandises au détriment de celui des personnes qui ne se fait plus qu'au rythme de trois rotations hebdomadaires. Depuis le début de la crise ivoirienne, le trafic ferroviaire connaît de nombreuses difficultés qui ont mis ses activités en veilleuse.

### 2.1.8.3. Le transport aérien

Le transport aérien s'est amélioré avec la réfection de l'aéroport de Bobo, mais le trafic essentiellement régional est assuré par la compagnie «AIR BURKINA». Le trafic de marchandises est marginal dans la région par voie aérienne. Il représente à peine 0,02% du total des importations sur la période 1997 à 2000 à l'aéroport de Bobo. En revanche, le trafic voyageurs connaît un regain de dynamisme depuis 1997, avec un accroissement moyen des embarquements et débarquements de 2% par an.

## 2.1.9. L'Information et la communication

### 2.1.9.1. Les télécommunications

Le secteur des télécommunications connaît un essor important ces dernières années avec des abonnements individuels massifs. Les réseaux automatisés de la région comptent près de 10.000 abonnés. Cependant, les chefs-lieux de département de Bama, Béréba, Fô, Satiri, Faramana, N'dorola, ne sont reliés au réseau national que par des centres téléphoniques manuels.

**Tableau 13: Couverture téléphonique de la région des Hauts –Bassins**

Zones et	Nombre de lignes téléphoniques	Nombre de télé	Présence de	Nombre de
Bobo	9 658	919	OUI	9
Houndé	101	2	OUI	0
Orodara	188	20	OUI	0
<b>Total</b>	<b>9 947</b>	<b>941</b>		<b>9</b>

Source : DG/ONATEL/OUAGADOUGOU 2003

La couverture téléphonique est faible dans la région. Dans la zone de Bobo/Houndé et alentours on a 1 ligne téléphonique pour 104 habitants contre 1 ligne pour 1369 habitants dans la zone de Orodara et alentours. Avec l'avènement de la téléphonie mobile, la couverture téléphonique s'est beaucoup améliorée.

Le réseau régional des postes comprend 6 bureaux, dont 4 à Bobo, 1 à Orodara et 1 Houndé. Le réseau est complété par la poste automobile rurale et les courriers cyclistes. Il permet de toucher toutes les contrées. Ce réseau s'insère dans une chaîne internationale mondiale. La poste par ce fait est un grand acteur du désenclavement du pays et d'ouverture sur le monde.

### **2.1.9.2. L'information**

En matière d'information et de communication, la région compte neuf (9) stations radio, dont une publique, trois confessionnelles, trois commerciales, une associative et une communautaire. La portée des émetteurs va de 40 à 150 km autour de la ville de Bobo-dioulasso.

En ce qui concerne la télévision, la chaîne nationale, la ville de Bobo-dioulasso est couverte par les chaînes de la télévision nationale, de TV5 et de CANAL3. Les localités de Houndé et de Orodara ne sont couvertes que par la télévision nationale.

### **2.1.10. Contraintes, opportunités et forces de spécialisation régionale**

#### **2.1.10.1 Contraintes**

Le secteur rural est confronté à une faible mécanisation, une insuffisance d'organisation des producteurs et des problèmes d'accès aux zones de production du fait d'un réseau routier très peu praticable à l'intérieur des départements voire des provinces.

De façon générale l'économie régionale est confrontée au faible dynamisme du secteur privé. La fraude, la corruption, le faible accès aux institutions de crédit et le faible niveau de formation professionnelle sont des obstacles pour l'émergence d'un secteur privé dynamique, faisant face aux coûts élevés des facteurs de production (électricité, téléphone, eau et produits pétroliers) et la forte centralisation du pouvoir économique au niveau de la capitale (passation des marchés publics, organisation des dépenses des services publics).

#### **2.1.10.2 Opportunités et forces de spécialisation de la région**

La situation économique de la région des Hauts-Bassins montre qu'il y a des potentialités importantes pour l'exploitation d'une gamme assez variée de spéculations agricoles, arboricoles et maraîchères. Ce qui offre à la région des opportunités pour le développement d'activités industrielles de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, d'activités commerciales et de transport pouvant permettre la création d'entreprises et de services de production à valeurs ajoutées.

### 2.1.11. Problématique du financement (mobilisation de l'épargne)

Le système financier se caractérise par une localisation des institutions financière dans la seule ville de Bobo. En effet, depuis 1999 toutes les banques présentes au Burkina ont une représentation à Bobo-Dioulasso en plus de l'union des caisses populaires.

Cependant, la BACB et le Réseau des caisses populaires sont les seules institutions ayant des représentations à l'intérieur de la Région. Il se pose un problème de proximité des institutions financières et de leur accès. Ainsi les institutions financières sont éloignées des larges franges de la population et des producteurs pour la mobilisation de leur épargne et la fourniture des différents services financiers.

## 2.2. SITUATION SOCIALE

### 2.2.1. Education

#### 2.2.1.1. Education formelle

##### 2.2.1.2.1. Enseignement de base

Au niveau de l'éducation de base, le taux brut de scolarisation (TBS) est supérieur à la moyenne nationale. Avec, cependant des disparités entre provinces mais aussi entre filles et garçons.

L'évolution des TBS dans la région de 2000 à 2003, montre qu'il a augmenté tant au niveau des garçons que des filles. Mais la disparité entre filles et garçons et entre provinces est toujours perceptible.

En effet, le taux de scolarisation des garçons est passé de 62,5% en 2000 à 68% en 2003 contre 48,3% à 53,1% pour les filles. En 2003; le TBS du Houet était de 70,1% contre 51,3% au Kéné Dougou et 42,3% au Tuy. Ce qui dénote de la disparité entre les provinces au niveau de l'éducation.

**Tableau 14: Evolution des taux de scolarisation par sexes et par provinces.**

Provinces	1999 /00			2000/2001			2001/2002			2002/2003			2003/2004		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Houet	69,1	58,8	65	71,1	59,9	66,1	70,2	59,9	65,4	72,5	60,6	66,0	75	64,9	70,1
Kéné Dougou	40,0	29,7	40,1	42,0	31,8	42,2	53,2	33,9	44,0	57,0	36,3	46,3	58,8	43,2	51,3
Tuy	39,5	25,0	33,8	42,0	24,9	33,4	42,7	25,7	33,8	48,0	28,6	37,1	49,6	34,4	42,3
<b>Région</b>	<b>61,5</b>	<b>48</b>	<b>55</b>	<b>62,5</b>	<b>48,3</b>	<b>55,6</b>	<b>62,4</b>	<b>49,1</b>	<b>56</b>	<b>65,5</b>	<b>51,6</b>	<b>56,7</b>	<b>68</b>	<b>53,1</b>	<b>58,7</b>
Burkina faso			42,9			44,3			45,1			47,5			52,2

**Source : DEP/MEBA.**

Les ratios élèves-maîtres et élèves-classes, supérieurs à la moyenne nationale, dénotent la faiblesse de l'offre éducative caractérisée par une insuffisance de classes et d'enseignants.

**Tableau 15: Évolution des infrastructures du primaire**

Provinces	1999/00		2000/01		2001/02		2002/03		2003/04	
	écoles	classes	écoles	classes	écoles	classes	écoles	classes	écoles	classes
Houet	266	1235	280	1283	291	1330	304	1385	320	1512
Kéné Dougou	103	338	110	360	120	396	126	430	132	465
Tuy	63	214	66	215	67	226	77	246	82	268
<b>Total</b>	<b>432</b>	<b>1787</b>	<b>456</b>	<b>1858</b>	<b>478</b>	<b>1952</b>	<b>507</b>	<b>2061</b>	<b>534</b>	<b>2245</b>

**Source :** Statistiques scolaires DEP/MEBA.

Le nombre d'écoles est passé de 432 en 1999 à 534 en 2003, soit une progression de 23%. Le taux de progression est de 21,6% pour le Houet, 23,5% au Kéné Dougou et 28,3% au Tuy. La plupart des écoles étant de trois (3) classes, le taux de progression du nombre de classe est plus bas que celui des écoles, il est de 21% dans la région de 1999 à 2003. A ce niveau, 17,8% des élèves mettent plus d'une heure pour atteindre l'école primaire la plus proche.

Au niveau des élèves, seulement 36,5% sont satisfaits de leur scolarité, ce qui traduit des difficultés au niveau scolaire. En effet, les difficultés recensées sont liées au manque de fournitures (71,9% des cas), à l'enseignement (14,5% des cas), au manque d'enseignants (13,5% des cas) et à l'éloignement de l'établissement (9,3% des cas). Les difficultés d'accès à l'école sont aussi liées au coût élevé de la scolarité chez 33,6% des ménages.

Les problèmes de l'éducation dans la région peuvent être résumés ainsi qu'il suit : faiblesse de l'offre éducative au regard du faible nombre des salles de classe et de leur inégale répartition ; insuffisance de logement en milieu rural ; insuffisance d'enseignant de qualité, manque de cantines scolaires en zone rurale.

#### 2.2.1.2.2. Enseignement Secondaire

Le taux brut de scolarisation au secondaire était de 26,79% en 2003 dans la région des Hauts-bassins dont 29,32% pour les garçons et 24,24% pour les filles. Les effectifs scolaires ont augmenté positivement de 2001 à 2003. Mais de nombreux élèves du primaire ayant réussi à l'examen du CEP ne sont pas inscrits dans le cycle secondaire.

**Tableau 16 : Evolution des effectifs au secondaire de 2001 à 2003**

Années	2001/2002			2002/2003			2003/2004		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Houet	18 390	12 616	31 006	19 959	14 173	34 132	22 549	15 305	37 854
Kéné Dougou	1 776	663	2 439	1 844	790	2 634	1 742	801	2 543
Tuy	1 153	487	1 40	1 242	568	1 810	1 324	637	1 961
<b>Région</b>	<b>21 319</b>	<b>13 766</b>	<b>35 085</b>	<b>23 045</b>	<b>15 531</b>	<b>38 576</b>	<b>25 615</b>	<b>16 743</b>	<b>42 358</b>

**Source :** Statistique scolaire MESSRS/DR/HBS

Au niveau des infrastructures, huit (8) départements sur les 33 que compte la région n'ont d'établissements d'enseignements secondaires. L'évolution des infrastructures de 2001 à 2002 montre que la province du Houet concentre la majorité des établissements secondaires de la région.

Les infrastructures scolaires augmentent régulièrement mais ceux du public sont en dessous des attentes des populations.

Au niveau du personnel enseignant et des surveillants, le déficit constaté en 2005 est 100 enseignants et de 50 surveillants.

**Tableau 17 : Evolution des infrastructures du secondaire de 2001 à 2003**

Provinces	Statuts	2001/2002	2002/2003	2003/2004
Houet	Public	14	17	19
	privé	50	54	53
	<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>71</b>	<b>72</b>
KénéDougou	Public	08	09	09
	privé	00	00	00
	<b>Total</b>	<b>08</b>	<b>09</b>	<b>09</b>
Tuy	Public	04	04	04
	privé	00	00	01
	<b>Total</b>	<b>04</b>	<b>04</b>	<b>05</b>
<b>Région</b>		<b>76</b>	<b>84</b>	<b>86</b>

**Source** : Statistique scolaire MESSRS/DR/HBS

### 2.2.1.2. Education non formelle

Le taux d'alphabétisation a plus que doublé entre 1996 et 2003. En effet, il est passé de 15,5% en 1996 à 34,3% en 2003. Mais on constate de grands écarts entre provinces et entre hommes et femmes. Le taux d'alphabétisation est plus élevé dans la province du Houet (33,1%) que dans les deux autres provinces où le taux est en dessous de la moyenne nationale. Il s'établit à 12,6% dans le KénéDougou et à 12,3% dans le Tuy. Les hommes sont deux fois plus alphabétisés (33,6%) que les femmes (17,3%) comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau 18: Taux d'alphabétisation des provinces par sexe (en %)**

Provinces	Taux d'alphabétisation		Ensemble
	Hommes	Femmes	
HOUET	43,9	25,3	33,1
KENEDOUGOU	20	6,8	12,6
TUY	19,2	7,2	12,3
REGION	33,6	17,3	15,5
BURKINA FASO	26,6	12,8	19,5

**Source**: INSD, RGPH 1996

### 2.2.2. Santé

#### 2.2.2.1. Infrastructures sanitaires

La région des Hauts-Bassins compte cinq (05) districts sanitaires que sont Bobo 15, Bobo 22, Dandé, Orodara et Houndé. On y dénombre 03 centres médicaux avec antenne chirurgicale à Houndé, Orodara et Dandé soit un ratio CMA/habitant de 494.488 contre un ratio national de 1/194 057 en 2003, obligeant l'Hôpital National Souro SANOU à jouer le rôle de structure de référence pour la plupart des formations sanitaires. Cependant, les CMA des DS 15 et 22 devraient être totalement fonctionnels en 2005.

En 2005, la région des Hauts-Bassins compte 127 centres de santé et de promotions sociales (CSPS), soit un ratio de 01 formation sanitaire pour 11 681 habitants tandis que au niveau national cet indice de couverture passive était de 1p.11 536 en 2002 et 1p. 10 828 en 2003. Cependant il existe des FS qui couvrent entre 15 000 et 20 000 habitants (Soumousso dans le DS 15, Founzan à Houndé et N'Dorola à Orodara....).

18 formations sanitaires ne disposent pas de maternité et 23 autres formations sanitaires sont à normaliser. Tous les districts disposent de dépôts répartiteurs fonctionnels. Les MEG sont

disponibles dans toutes les formations sanitaires fonctionnelles avec cependant près de 32 dont les locaux ne sont pas adéquats. La région compte néanmoins 83,9% de FS construites selon les normes en infrastructures et équipement.

#### **2.2.2.2. Personnel de santé**

L'effectif du personnel technique des districts a connu une nette augmentation au cours des trois dernières années. Cependant, il demeure que sa répartition inégale entre zone urbaine et zone rurale et l'insuffisance de spécialistes, constituent un handicap pour répondre de façon adéquate à la demande de soins.

En 2003, les deux districts urbains (Bobo 15 et 22) regroupaient à eux seuls près de 50,48% du personnel technique de la région, 62% des accoucheuses auxiliaires et 68% des Sages – Femmes et Maïeuticiens d'Etat. Pour 2004, les deux districts regroupent 52% (soit 342 agents) du personnel technique de la région, 67% des AA (soit 100 agents) et 62% des SFE/ME (soit 22 agents).

Les ratios population/médecins, population/sage femme et populations/IDE sont en deçà de la norme OMS, fixés respectivement à 1 médecin pour 10 000 hbts et 1 IDE et 1 sage femme pour 5 000 hbts. En effet, la région compte, en 2004, un médecin pour 148 346 habitants, une sage femme/maïeuticien pour 9 664 habitants et un infirmier diplômé d'Etat pour 11 154 hbts. Ce déficit est plus accentué dans les districts ruraux que sont Dandé, Houndé et Orodara. Il en résulte une faiblesse des plateaux techniques et par conséquent des prestations de faible qualité à tous les niveaux.

#### **2.2.2.3. Accessibilité aux soins de santé**

L'accessibilité géographique aux services de santé qui était en 2002 de 75,15% et le rayon moyen d'action de 7,72 km sont respectivement passés à 79,6% et 7,68 km en 2004. Bien qu'appréciables, ils restent insuffisants compte tenu de l'existence de beaucoup de zones enclavées et de FS couvrant de très grandes superficies (ex : dans le DS de Orodara).

Au niveau des services de santé, en 2003, 46,6% des ménages ont accès aux services médicaux et 82,1% des ménages sont satisfaits des services fournis. L'accès des services de santé est freiné par l'éloignement des infrastructures de santé. En effet, pour 31,4% des ménages, l'infrastructure de santé la plus proche se trouve à plus d'une heure de marche.

Au niveau des consultations, 57,3% des ménages vont dans les CSPS contre 12,9% chez les matrones. Les principales causes des consultations sont le paludisme, les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques, les parasitoses intestinales les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA.

Il reste aussi que la malnutrition persiste dans la région car 38.8% des enfants ont un retard de croissance et 36.4% ont une insuffisance pondérale.

#### **2.2.2.4. Evolution et impact du VIH/SIDA et des IST**

A l'instar du reste du pays, le VIH/SIDA constitue une préoccupation majeure de santé publique dans la région. A travers les sites sentinelles de séro surveillance de notre pays, le taux de prévalence moyenne pondéré du VIH chez les femmes enceintes était de 5,7 % en 2001, 3,1% en 2003 (pour le milieu urbain) et 1,9% (pour le milieu rural). Ce taux était de 4,3% en 2003 dans les sites sentinelles de Bobo, soit le plus élevé constaté dans tous les sites sentinelles du Burkina Faso.

En 2002, l'âge médian des femmes enceintes était de 23 ans et la moyenne d'âge est de 23,7 ans ; c'est dans la tranche d'âge de 25 à 29 ans que l'on retrouvait la proportion la plus élevée de femmes

infectées (12%) contre une proportion de 4,8% dans celle de 20-24 ans. Toujours en 2002, dans la tranche d'âge de 25-49 ans, la prévalence du VIH de 9,9% montre de façon significative que ces femmes sont plus infectées que celle de 15-24 ans (3,4%). Le VIH 1 est proportionnellement prédominant (89,6%) par rapport au type VIH 2 ou la forme duale VIH1+2.

Quant à la surveillance de routine, elle est peu efficace et fournit des données peu exhaustives et fiables. En effet, huit mille trois cent quatre vingt sept (8387) cas d'IST et soixante douze (72) cas de SIDA ont été notifiés en 2002 par les districts. En 2003, les cas notifiés sont respectivement de 8308 et 47 cas contre 7545 et 38 pour les trois premiers trimestres de 2004. De plus, ces données ne tiennent pas compte des chiffres du CHNSS et des centres de dépistage tel que le CADI qui à lui seul a dépisté positif 472 patients en 2002 et 504 en 2003. Dans la même période, 144 personnes ont été dépistées positives dans deux districts (Bobo 22 et Houndé).

Le développement d'un véritable partenariat entre tous les intervenants de la lutte contre le VIH/SIDA pourrait inverser cette tendance. A cet effet, la création de la Maison des Associations offre une réelle opportunité de développement de ce partenariat

Les tentatives de réponse face au VIH/SIDA sont multiples et variées. Elles vont des activités d'IEC, de counseling, de prise en charge psycho sociale, spirituelle et économique, au développement de programme de Prévention de la Transmission Mère- Enfant. Quant à la prise en charge médicale, notamment le traitement par les ARV, elle reste embryonnaire

La persistance de la forte prévalence du VIH/SIDA dans la région, est notamment due au flux migratoire important, la persistance des pesanteurs socio – culturelles et au peu d'efficacité des programmes de prévention et de prise en charge.

#### **2.2.2.5. Contraintes au système de santé**

Le système de santé dans la région des Hauts Bassins est confronté aux problèmes récurrents dont la résolution permettra une plus grande efficacité dans le domaine sanitaire. Ces problèmes sont :

- la morbidité et la mortalité due aux maladies endémo – épidémiques reste élevée ;
- la couverture de la région en infrastructures est globalement insuffisante ;
- l'utilisation des services de santé non satisfaisante ;
- la qualité des services est insuffisante ;
- la lutte contre les IST/ VIH/SIDA non satisfaisante ;
- la capacité régionale d'appui est insuffisante ;
- la coordination et la collaboration intersectorielle sont insuffisantes.

#### **2.2.3. Eau potable et assainissement**

##### **2.2.3.1. Eau potable**

La région est favorisée quant à la disponibilité des ressources en eau par rapport à d'autres régions du Burkina. En 2003, 1277 points d'eau fonctionnels existaient dans la région en milieu rural. Selon la norme de 300 habitants par point d'eau, le taux de couverture en eau potable est de 51,9%. Il existe des réseaux de système d'adduction d'eau potable dans les villes Bobo et de Orodara et 13 mini réseaux d'adduction d'eau potable dont 8 dans certains départements du Houet et 5 dans le Tuy.

Il reste que le nombre de points d'eau non fonctionnels s'élevait à 80 en 2003. Cette situation est due à la mauvaise gestion des forages et des fontaines entraînant des dysfonctionnements limitant la possibilité d'accès aux points d'eau potable.

**Tableau 19: Evolution des points d'eau fonctionnels**

<b>Provinces</b>	<b>Houet</b>	<b>Kéné Dougou</b>	<b>Tuy</b>	<b>Région</b>
1998	555	282	338	1 175
1999	594	292	338	1 224
2000	598	293	338	1 229
2001	598	293	338	1 229
2002	598	293	359	1 250
2003	601	293	383	1 277

**Source :** Direction Générale des Ressources Hydrauliques

### **III. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRIORITES REGIONALES**

#### **3.1. Principaux éléments de diagnostic**

L'analyse de la situation socioéconomique de la région montre d'une part une sous exploitation des possibilités économiques particulièrement les activités non agricoles, et d'autre part une insuffisance des infrastructures économiques et sociales et leur inégale répartition entre les provinces. Une telle situation traduit les efforts à entreprendre pour accroître et développer les productions agropastorales, augmenter et améliorer la qualité des infrastructures socioéconomiques de base.

#### **3.2. Grandes orientations et principaux objectifs**

##### **3.2.1. Grandes orientations**

Au regard des possibilités de production agropastorale et de la situation de la pauvreté dans la région, l'objectif global poursuivi est de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté d'ici à 2015 par : **l'accroissement du revenu des populations particulièrement les revenus non agricoles et l'amélioration du capital humain (santé, éducation, emploi et sécurité).**

##### **3.2.2. Objectifs spécifiques**

Au cours des trois années à venir 2004-2006, la dynamique de développement régional s'appuiera sur les quatre objectifs spécifiques ci-après :

1. promouvoir l'activité industrielle par l'incitation à la création de Petites et Moyennes Industries (PMI), de Petites et Moyennes Entreprise (PME), des activités non agricoles pour soutenir les productions agro-sylvo-pastorales ;
2. améliorer l'accès aux services sociaux de base et à la formation professionnelle ;
3. accélérer le processus de la décentralisation économique et le désenclavement de la région en vue de valoriser le potentiel agricole et touristique,
4. promouvoir la bonne gouvernance

##### **3.2.3. Domaines prioritaires**

Les domaines prioritaires demeurent :

- l'agriculture,
- l'élevage,
- l'industrie,
- le désenclavement,
- la santé, l'éducation et la formation technique, l'eau potable,
- La décentralisation.

#### **3.3. Stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau régional**

##### **3.3.1. Quelques éléments de principes**

La stratégie pour la réduction de la pauvreté au niveau régional se fondera sur des principes de base qui sont :

1. l'adoption d'une approche prospective ;
2. la promotion de la gouvernance locale ;
3. le développement du capital humain ;
4. la gestion durable des ressources naturelles ;
5. la prise en compte de la dimension genre ;

6. la promotion de l'emploi et des jeunes ;
7. la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
8. la réduction des disparités provinciales;
9. la promotion de la coopération décentralisée.

### **3.3.1.1. Adoption d'une approche prospective**

La lutte contre la pauvreté exige une vision prospective qui implique que les acteurs de développement de la région aient de bonnes connaissances sur le devenir et le futur de la région et développe des capacités d'anticipation. La prospective régionale sera donc développée au sein de chaque service étatique déconcentrée pour servir de guide aux actions de tous les intervenants.

### **3.3.1.2. Promotion de la gouvernance locale**

L'espace régional est le terrain approprié de l'expression de la gouvernance locale. En effet, en étant sur le terrain d'une expérimentation nouvelle de l'application des textes portant décentralisation, aménagement du territoire, code électoral, toutes les dimensions, politique, économique de la gouvernance doivent être prises en compte de façon responsable et participative par les premiers acteurs et partant la population régionale.

### **3.3.1.3. Développement du capital humain en milieux urbain et rural**

La qualité du capital humain est une condition essentielle à la promotion du développement régional durable. D'où l'urgence de mettre l'accent sur son développement en terme de quantité et de qualité tant au niveau du centre urbain qu'est Bobo-Dioulasso qu'au niveau rural. Ceci, par l'éducation formelle et non formelle, l'alphabétisation fonctionnelle, la formation professionnelle, le renforcement continu des capacités des agents des services déconcentrés.

### **3.3.1.4. Gestion durable des ressources naturelles**

Il serait inconcevable que la région des Hauts bassins qui regorge d'une masse importante de ressources naturelles, comparativement à nombre de régions de notre pays, ne fasse pas de la gestion durable des ressources naturelles une préoccupation.

L'exploitation effrénée des ressources naturelles disponibles tend à compromettre la durabilité des actions de développement. Le succès de la stratégie de réduction de la pauvreté passera aussi par la recherche d'un équilibre entre les besoins à court terme des populations et la gestion durable des ressources disponibles ; le tout couronné par la recherche permanente de la sécurité foncière.

### **3.3.1.5. Prise en compte de la dimension genre**

Il est indispensable pour que la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté connaisse un succès que l'on tienne compte d'un certain nombre de préalables liés au genre à savoir :

- la participation active des hommes, des femmes et des groupes défavorisés en leur garantissant des espaces et en tenant compte de leurs apports ;
- les actions de développement à mettre en place doivent essayer de réduire la charge de travail des femmes et des groupes défavorisés qui à cause de leur situation, participent plus difficilement aux actions que les hommes ;
- pour obtenir un changement de la position des femmes et des groupes défavorisés, il est fondamental de les impliquer dans l'identification des causes structurelles d'inégalités;
- tenir compte des spécificités socioculturelles des milieux d'intervention.

### **3.3.1.6. Promotion de l'emploi et des jeunes**

En face des fléaux tels que le chômage et le sous-emploi, sources de dégradation sociale, de délinquance et d'insécurité grandissante, la stratégie de réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur l'incitation à l'auto emploi et à la promotion activités à haute intensité en emplois.

La promotion des jeunes par leur formation à l'intériorisation des valeurs républicaines s'impose plus que jamais au vu de l'absence de référence

### **3.3.1.7. Réduction des disparités entre les provinces**

Les différentes sources de données révèlent, nonobstant les potentialités naturelles de chaque province, un écart de niveau de développement entre elles notamment en matière d'accès (l'insuffisance de l'offre) aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé et l'eau potable.

La stratégie de réduction de la pauvreté se basera sur une recherche de l'équilibre des niveaux de développement des provinces et l'atténuation de la pauvreté grandissante au niveau du centre urbain de Bobo Dioulasso due au flux des populations rurales vers les centres urbains ou semi-urbains.

### **3.3.1.8. Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication**

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent, à l'évidence, un instrument efficace de gouvernance politique et administrative, économique et locale de par leur vertu d'ouverture et de réduction de l'espace et du temps, de renforcement des capacités de dialogue et de rationalisation de la gestion du développement.

La promotion de ces nouvelles technologies en fait de véritables adjuvants dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. En effet, même si le courrier électronique ne remplace pas les vaccins et, les satellites ne fournissent pas l'eau potable dans les villages pour les pauvres, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ouvrent d'importantes opportunités et contribuent à faciliter les anticipations qui permettent de mieux préparer aujourd'hui les réponses aux urgences de demain concernant les pauvres.

### **3.3.1.9. Promotion de la coopération décentralisée**

Si le niveau régional est capable de définir sa stratégie de lutte contre la pauvreté, il doit être à même de développer son ingéniosité à l'effet d'attirer un partenariat fructueux technique et financier inscrivant son appui dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional d'actions prioritaires. La région mettra à profit l'ensemble des liens de coopération et de jumelages déjà tissés par les provinces et les mairies.

## **3.3.2. Axes stratégiques**

### **AXE1 : CONTRIBUER A LA REALISATION D'UNE CROISSANCE ECONOMIQUE DURABLE**

**Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage :** Il s'agira d'améliorer les rendements des différentes cultures, de moderniser les outils de travail des producteurs, d'assurer un appui technique et institutionnel aux producteurs et à leurs organisations. Sont concernées les cultures vivrières (maïs, sorgho, mil, riz, le fonio, le niébé), les tubercules (ignames, patates) les oléagineux (coton, arachide, sésame), les fruits et légumes, le bétail-viande (bovins, ovins, caprins, porcins), le lait, la volaille, la petite irrigation villageoise.

**Dans le domaine de l'Industrie, l'artisanat, le tourisme et le commerce :** Les actions viseront à dynamiser les unités de production industrielle et à promouvoir la création de PMI/PME orientées

vers la production de la valeur ajoutée à partir des matières premières locales ; à créer et à renforcer les micro entreprises urbaines et rurales, à renforcer les structures d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage dans le secteur de l'emploi.

**Dans le domaine des mesures et réformes institutionnelles :** Il s'agira de reformer les clefs de répartition de certains impôts entre l'Etat et les collectivités locales et élargir l'assiette fiscale, d'accélérer la déconcentration de la gestion du budget de l'Etat, de reformer la structure de gestion l'appareil statistique afin de fournir des informations permettant aux acteurs locaux d'identifier les leviers sur lesquels ils peuvent agir.

#### **Axe2 : Améliorer l'accès de tous aux services sociaux de base**

**Dans le domaine de la santé :** Il s'agit de construire 5 CSPPS et de réhabiliter 40 CSPPS existant, d'améliorer la capacité régionale de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA (réseau de laboratoire opérationnel, sécurité transfusionnelle, traitement ARV, centre de dépistage etc.), de renforcer l'immunisation par la vaccination des groupes cibles et améliorer la disponibilité en médicaments génériques.

**Dans le domaine de l'éducation :** Il faut réaliser des infrastructures portant sur la construction de 927 classes dont 279 réhabilitations d'ici à 2006 pour atteindre un taux de scolarisation de 70,9% dont 73,6% au Houet, 56,7% au Kénédougou et 48,5% au Tuy et renforcer la participation étroite des populations à la gestion des écoles par la formation et la sensibilisation.

**Dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement :** Il s'agira d'éliminer le déficit d'accès en eau potable en milieu rural dans les provinces du Kénédougou et du Houet par la réalisation de forages et leur meilleure répartition, de réduire le déficit d'accès des populations urbaines et semi-urbaines le développement des réseaux et semi-réseaux d'adduction d'eau potable par l'augmentation des bornes fontaines et la réduction sensible des coûts de branchements individuels.

#### **AXE3 : ELARGIR LES OPPORTUNITES D'EMPLOIS ET D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS**

**Dans le domaine du renforcement des infrastructures économiques :** Les actions visent à appuyer les collectivités à assurer des programmes d'investissement publics tels que le renforcement de l'armature urbaine par l'aménagement des voiries, à la construction des marchés, gares et autres équipements administratifs des chefs-lieux de province ainsi que la commune de bobo et à accélérer le programme de renforcement des pistes rurales ainsi qu'inciter les institutions financières à la déconcentration pour être plus prêt des populations et les producteurs.

**Dans le domaine de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle :** Les actions visent la création d'un environnement favorable à la création de l'emploi, le développement de la formation professionnelle et l'apprentissage, le renforcement des capacités opérationnelles des structures chargées de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle et de micro-finance pour la création de PME/PMI.

#### **Axe4 : Renforcer la gouvernance locale**

La stratégie vise l'accélération de la déconcentration des services de l'Etat ainsi que leur renforcement pour accompagner la décentralisation, renforcer la sécurité par la dotation des services de sécurité en infrastructures et équipements de travail.

## IV. PROGRAMME MINIMAL REGIONAL

### 4.1. Programme d'actions prioritaires sur la période 2004-2006

#### Axe1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable ;

L'objectif visé est de renforcer la contribution de l'agriculture et l'élevage à la croissance en créant un environnement plus favorable à la création et au développement des petites et moyennes entreprises dans les zones rurales, notamment dans les domaines de la production, la commercialisation et la transformation industrielle.

Les actions envisagées au cours de la période 2004-2006 :

- ✓ l'appui au renforcement des capacités des organisations de producteurs (OP), notamment à la structuration et la professionnalisation des OP;
- ✓ l'amélioration de la fertilité des sols par l'utilisation de l'engrais organique notamment par la construction de fosses fumières ;
- ✓ la construction d'infrastructures (aménagements hydro-agricoles et barrages), pour accroître les superficies irriguées ;
- ✓ l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles (sols, eau, végétation, faune, ressources halieutiques) à travers un appui à la gestion intégrée et durable des terres agricoles et pastorales, de la couverture végétale et de la faune, des forêts, des ressources halieutiques, des ressources en eau et de la diversité biologique par l'aménagement des forêts, la gestion participative des feux de brousse;
- ✓ l'amélioration de la couverture phytosanitaire et zoo sanitaire ;
- ✓ l'appui à l'aménagement des zones pastorales et d'aires de pâture.
- ✓ la promotion des PME/PMI ;
- ✓ l'appui au développement de la filière fruits et légumes : formation, renforcement de l'équipement, assistance technique.

Les projets et programmes:

- ✓ le projet de développement des services agricoles (PNDSA II) ;
- ✓ le programme national de gestion des terroirs (PNGT2) ;
- ✓ le projet d'appui aux filières bio-alimentaires ;
- ✓ le projet de développement de l'irrigation privée et actions connexes ;
- ✓ le projet de développement local de l'Ouest ;
- ✓ le projet de développement local de Bama ;
- ✓ le projet d'appui à la gestion du fonds de développement local de Bobo (PFDL/Bobo) ;
- ✓ le programme panafricain de contrôle des épizooties ;
- ✓ le projet riz pluvial ;
- ✓ le projet d'appui à la filière riz ;
- ✓ le programme d'appui à la professionnalisation de l'élevage et de soutien au secteur privé ;
- ✓ le projet d'appui à la gestion des ressources naturelles et de la faune (PAGEN) ;
- ✓ le projet BKF/007 : aménagement des forêts classées de Diendersso et du Kou (PAFDK) ;
- ✓ le programme de réhabilitation des pépinières régionales ;
- ✓ le programme d'appui au développement local /Comoé- Léraba- KénéDougou ;
- ✓ le Projet d'appui à l'élevage dans l'ouest du Burkina (PAEOB) ;
- ✓ le projet multinational d'éradication des mouches tsé-tsé et des trypanosomiasés en Afrique ;
- ✓ le projet d'appui aux producteurs et aux organisations de producteurs de coton (PAP/OPC) ;
- ✓ projet étude et construction du barrage de Samendéni.

## **Axe 2 : Améliorer l'accès aux services sociaux de base**

*Au niveau de L'accès aux services de santé et de nutrition - Lutte contre le VIH/Sida, les actions visent à :*

- ✓ accroître la couverture sanitaire par le développement des infrastructures sanitaires et les équipements, l'opérationnalisation des districts sanitaires ;
- ✓ améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé par l'application de normes et standards de soins de qualité par niveau, l'amélioration de la disponibilité des médicaments essentiels de qualité, et le renforcement des activités de soutien et de promotion de santé ;
- ✓ réduire la transmission du VIH/SIDA par le renforcement des mesures de prévention de la transmission des IST et du VIH et l'amélioration de la qualité de prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH-Sida ;
- ✓ améliorer l'accessibilité financière des populations aux services de santé par l'augmentation de l'efficacité des services et la promotion des mécanismes de partage des risques en matière de santé (y compris les mutuelles de santé) ;

Les Projets et programmes

- ✓ programme OMS (Onchocercose, vaccination, surveillance épidémiologique) ;
- ✓ programme UNICEF (VIH/SIDA/PTME) ;
- ✓ projet de Réduction de la Mortalité Maternelle et lutte contre les IST et le Sida - Bobo Banfora (PREMIS-BB) ;
- ✓ projet de Renforcement des Services de Santé (PRSS) ;
- ✓ programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) ;
- ✓ le Projet BKF/003 «Constructions, amélioration du cadre de vie »
- ✓ l'ONG AXIOS ;
- ✓ réseau d'Appui aux Mutuelles de Santé (RAMS) ;
- ✓ MLAL (Progettomondo)/UNIDEA « Renforcement des soins de santé primaire » ;
- ✓ Helen Keller International (H.K.I.);
- ✓ le Second projet de santé (Construction du District de Dandé).

*Au niveau de L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle-, les actions visent à :*

- ✓ atteindre en 2006 un taux brut de scolarisation de 73,6% au Houet, de 56,7% pour le KénéDougou et de 48,7% pour le Tuy par la construction d'écoles, répondre à la demande grandissante et réduire les distances en zones urbaines et rurales ;
- ✓ assurer le ratio un enseignant/un logement par la construction de logements en zone rurale qui est de 1 logement pour 2 enseignants;
- ✓ former les enseignants sans qualification qui sont au nombre de 292 dans le Houet ;
- ✓ construire des cantines scolaires en zone rurale.

Les Projets et programmes

- ✓ le projet BKF/010 alphabétisations fonctionnelles et de développement intégré dans la région des Hauts-bassins ;
- ✓ le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB).

*Au niveau de L'accès à l'eau potable et à l'assainissement-*

Pour la période 2004-2006, les actions visent :

- ✓ la création de points d'eau modernes dont essentiellement des forages; la réhabilitation de points d'eau existants et l'équipement des centres secondaires en systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés (AEPS);

- ✓ l'implication des bénéficiaires dans le processus de mise en place des infrastructures et leur gestion à travers leurs comités de gestion, les opérateurs privés ou associatifs;
- ✓ la correction des disparités régionales en matière de disponibilité de l'eau potable ;
- ✓ la restructuration des réseaux de distributions d'eau pour assurer une bonne desserte dans les quartiers des centres urbains ;
- ✓ la construction des bornes fontaines afin de faciliter l'accès à l'eau potable des populations pauvres.

#### Les Projets et programmes

- ✓ le projet hydraulique 500 forages /BAD phase complémentaire,
- ✓ le projet de construction de points d'eau dans la province du Kéné Dougou (Projet BIB)
- ✓ le programme de valorisation des ressources en eau de l'Ouest ;
- ✓ projet d'étude de l'assainissement collectif de la ville de Bobo et alimentation en eau potable des centres secondaires

### **Axe 3 : Elargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus**

*Au niveau du renforcement des infrastructures économiques, les actions visent à :*

- ✓ appuyer les collectivités à assurer des programmes d'investissement publics tels que le renforcement de l'armature urbaine par l'aménagement des voiries, la construction des marchés, gares et autres équipements administratifs des chefs-lieux de province ainsi que dans la commune de bobo ;
- ✓ accélérer le programme de désenclavement intra-régional et l'électrification rurale par : La construction de 608 Kms de pistes (dont 124Kms de pistes départementales et 484 Kms de pistes cotonnières réalisées par la SOFITEX) ; L'entretien courant de 1312 Kms de réseaux (dont 875 km Kms en 2004 et 437 km en 2005 et 311,7 Kms en 2006) ;
- ✓ accélérer l'électrification rurale des chefs-lieux de départements. A cet effet, l'interconnexion Bobo-Ouaga qui est un projet de raccordement des réseaux de Bobo Dioulasso et Ouagadougou et dont la réalisation est prévue en 2007 prévoit sur sa ligne l'électrification de certaines localités rurales de la région des Hauts Bassins par connexion. Ce sont Koumbia et Noumoudara ;
- ✓ aménager les marchés dans les différents chefs lieu de province et dans les communes.

Les Projets et programmes :

- ✓ 3ème projet urbain (Amélioration des conditions de vie urbaines Ouaga et Bobo) ;
- ✓ Programme d'entretien périodique des routes ;
- ✓ Programme de réalisation des pistes rurales ;
- ✓ Projets de renforcement des capacités des communes urbaines ;
- ✓ Programme d'investissement (PIP) du programme de développement économique local de Bobo-Dioulasso ;
- ✓ Programme d'entretien (PEP) du programme de développement économique local de Bobo-Dioulasso.

*Au niveau de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle. Les actions visent :*

- ✓ l'appui à la création et au renforcement de PME/PMI, de micro-entreprises rurales par l'appui conseil ; la formation technique, l'accès aux financements ;
- ✓ l'organisation du secteur de l'artisanat par l'incitation aux regroupements des artisans, leur formation et alphabétisation ;

- ✓ l'incitation des institutions financières à la déconcentration pour être plus prêt des populations et les producteurs.

Les projets et programmes:

- ✓ le Projet d'appui aux petites et moyennes entreprises (PAPME) ;
- ✓ le Projet d'appui aux micro-entreprises rurales (PAMER) ;
- ✓ le Pprojet de réduction de la pauvreté au niveau communal (PRPC) ;
- ✓ le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi ;
- ✓ le Projet d'appui à la réduction de la pauvreté des jeunes défavorisés et marginalisés dans le Houet et le Tuy (REPAJE) ;
- ✓ le programme National de Lutte contre le Trafic des Enfants ;
- ✓ le Bureau d'appui aux micro-entreprises (BAME) ;
- ✓ le Fonds d'appui aux secteurs informels (FASI).

#### **Axe 4 : Renforcer la gouvernance locale**

La stratégie vise l'accélération de la déconcentration des services de l'Etat ainsi que leur renforcement pour accompagner la décentralisation, renforcer la sécurité par la dotation des services de sécurité en infrastructures et équipements de travail.

Les Projets et programmes

- ✓ le Projet de renforcement de l'administration judiciaire ;
- ✓ le Programme de renforcement de l'administration (Gouvernorat) ;
- ✓ le Programme de renforcement de la sécurité publique ;
- ✓ le Programme de reforme de la fiscalité locale (PRF) du programme de développement économique local de Bobo-Dioulasso ;
- ✓ le Programme de reforme du management municipal (PRM) du programme de développement économique local de Bobo-Dioulasso.

#### **4.2. Programmation du financement**

Le coût global de financement de la stratégie au titre des investissements au cours de la période 2004-2006 est évalué à 193,5 milliards de F CFA. Le financement acquis se chiffre à 97,5 milliards de F CFA et le financement à rechercher s'élève à 87,1 milliards de F CFA soit respectivement 50,4% et 49,6% du financement total. Compte tenu du caractère même du programme, les sources de financement sont très variées. Elles sont constituées du budget de l'Etat, des budgets provinciaux et communaux et des partenaires extérieurs.

**Tableau 20: Programmes sectoriels 2004-2006 (en millions de FCFA)**

AXES	Période				Etat de financement	
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher
<b>Axe1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable</b>						
1.1 Renforcement des capacités des organisations de producteurs (OP)	91,0	77,6	111,2	279,9	131,0	148,9
1.2 Gestion rationnel des ressources Naturelles	674,4	778,9	265,5	1 718,8	1 299,8	419,0
1.3 Mise en place des infrastructures hydro agricole	984,7	3 445,6	705,3	5 135,6	5 135,6	0,0
1.4 intensification et diversification de la production végétale	547,0	1 190,0	1 083,5	2 820,6	347,0	2 473,5
1.5 intensification et diversification de la production animale	0,0	485,5	420,0	905,5	905,5	0,0
1.6 intensification et diversification de la production halieutique	1,8	2,7	3,9	8,4	0,0	8,4
<b>Sous total axe 1.....</b>	<b>2 960,9</b>	<b>7 358,4</b>	<b>19 926,5</b>	<b>30 245,8</b>	<b>26 997,9</b>	<b>3 247,9</b>
<b>Axe2 : améliorer l'accès de tous aux services sociaux de base et à la protection sociale</b>						
2.1 Amélioration de l'accès aux services de l'éducation	690,9	935,9	537,2	2 164,0	2 158,0	6,0
2.2 Amélioration de l'accès aux services de santé et nutrition	1 919,9	3 530,4	3 992,3	9 442,5	9 442,5	0,0
2.3 Renforcement de la lutte contre le VIH-SIDA et les IST	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.4 Amélioration de l'accès à l'eau potable	2 772,1	12 367,7	18 691,3	33 831,0	30 542,9	3 288,2
2.5 Amélioration du cadre de vie des pauvres : habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2.6 Amélioration de la protection sociale de pauvre	317,8	360,0	240,0	917,9	917,9	0,0
<b>Sous total axe 2.....</b>	<b>5 700,7</b>	<b>17 194,0</b>	<b>23 460,8</b>	<b>46 355,5</b>	<b>43 061,3</b>	<b>3 294,2</b>
<b>AXE3 : Elargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus</b>						
3.1 Construction d'infrastructures économiques	1 525,5	6 248,7	1 615,0	9 389,2	1 275,5	8 113,7
3.2 Désenclavement	3 741,3	1 262,2	89 565,0	94 568,5	24 003,5	70 565,0
3.3 Appui PME/PMI	0,0	379,0	226,0	605,0	605,0	0,0
3.4 Programme d'appui au centre d'évaluation et de formation Professionnel	150,0	450,0	250,0	850,0	850,0	0,0
3.5 Actions spcifique en faveur des femmes	15,3	16,1	16,3	47,6	11,3	33,8
3.6 Promouvoir le tourisme régional	706,0	0,0	0,0	706,0	15,0	691,0
<b>Sous total axe 3.....</b>	<b>6 138,0</b>	<b>8 356,0</b>	<b>91 672,3</b>	<b>106 166,3</b>	<b>26 760,2</b>	<b>79 403,5</b>
<b>Axe4 : Renforcer la gouvernance locale</b>						
4.1 Renforcer de l'administration locale	272,5	108,9	640,3	1 006,7	609,0	397,7
4.2 Communication pour le développement	38,0	40,5	38,0	116,5	0,0	116,5
4.3 Renforcer de la sécurité publique	3 269,7	3 074,4	3 193,8	673,4	17,1	654,0
4.4 Programme de reforme de la fiscalité locale (PRF) du programme de développement économique local de Bobo-Dioulasso	3,3	3,3	3,3	9,9	9,9	0,0
<b>Sous total axe 4.....</b>	<b>3 583,4</b>	<b>3 227,1</b>	<b>3 875,4</b>	<b>1 806,5</b>	<b>636,0</b>	<b>1 168,2</b>
<b>Total</b>	<b>18 383,0</b>	<b>36 135,5</b>	<b>138 934,9</b>	<b>193 453,0</b>	<b>97 455,5</b>	<b>87 113,7</b>

## **V. ANALYSE DES RISQUES**

### **5.1. Risques liés à l'approfondissement du processus de décentralisation**

La décentralisation consacre le droit des collectivités locales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale. Cela suppose l'effectivité de la mise en œuvre d'une organisation du territoire et du transfert des compétences.

La stratégie de réduction de la pauvreté au niveau régional serait fortement mise à mal si le retard de la programmation de la mise en œuvre de la décentralisation perdure. De façon pratique, le respect d'un chronogramme de transfert des ressources et des compétences ainsi que la mise en place des organes en particulier les communes rurales constitueront un accompagnement sans lequel les actions entreprises par la région (Gouvernorat) resteraient inachevées.

Ce risque sera d'autant plus grand que le niveau d'alphabétisation des populations sera faible et la formation des élus locaux insuffisante pour permettre d'une part une participation effective des populations et de l'autre la prise de décisions efficaces.

### **5.2. Risques liés à l'effectivité de la déconcentration des services**

La décentralisation doit être accompagnée d'une déconcentration effective des services dans le but de renforcer les capacités d'actions des collectivités.

Si en principe, la déconcentration des services est une réalité dans la région des Hauts bassins, force est de reconnaître que les modalités de transfert d'attributions et de moyens conséquents des administrations centrales aux services déconcentrés connaissent encore nombre de difficultés dans leur mise en œuvre effective (difficulté de mise à disposition et à temps des moyens de fonctionnement).

Si ces goulots d'étranglement ne sont pas levés, les actions de lutte contre la pauvreté au niveau régional resteront au stade du discours pour ne pas être prises en charge totalement par les services déconcentrés.

### **5.3. Risques liés à l'effectivité de la déconcentration budgétaire**

La déconcentration budgétaire est une réalité dans la région des Hauts bassins. En plus du Contrôle financier déjà existant, la trésorerie régionale de Bobo-Dioulasso abrite les services déconcentrés de la direction générale du budget (service de l'ordonnancement) et de la Paierie générale de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique.

L'existence de l'ensemble de ces services du circuit financier évite aux usagers de parcourir des longues distances sur Ouagadougou pour satisfaire aux procédures budgétaires. Mais cette déconcentration budgétaire n'est que partielle car ne concerne que les dépenses de fournitures et de petits matériels.

On souhaitera donc que cette déconcentration budgétaire concerne tous les types de dépenses publiques pour favoriser la finance locale et connaître le renforcement en personnel qualifié de ces services en vue de leur fonctionnement efficace.

#### **5.4. Risques liés à l'insécurité foncière**

Le foncier est la ressource naturelle et le facteur, objet de toutes les activités et investissements surtout en milieu rural. L'insécurité foncière, constitue un risque majeur pouvant compromettre toute action allant dans le sens du développement rural régional. Si la stratégie de réduction de la pauvreté au niveau régional ne travaille pas à limiter les conflits fonciers ruraux, toute action en faveur du développement durable serait mise en péril.

#### **5.5. Risques liés à l'implication effective des acteurs non étatiques du processus de développement de la région**

L'Etat et ses démembrements ont un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie régionale de réduction de la pauvreté. Toutefois, la morosité, l'attentisme et la faiblesse des initiatives individuelles et collectives de plus en plus prononcées dans la région sont des risques majeurs, qui freinent les efforts consentis par des acteurs étatiques. Or le salut de la région proviendra de la conjugaison des efforts continus de tous les acteurs étatiques et non étatiques. Aussi, ces derniers devront-ils s'impliquer effectivement dans le processus de développement de la région.

#### **5.6. Risques liés à l'évolution du cours du coton**

Le coton est une source importante de devises pour le pays et de revenus pour les cotonculteurs. La région des Hauts-Bassins contribue pour plus de 33% à la production totale du coton. Cette culture procure près de 70% des revenus aux actifs agricoles. Toutefois, l'on observe ces dernières années une baisse continue du cours mondial du coton, du fait des subventions des pays du Nord. Cette situation est une réelle menace pour l'avenir de cette spéculation exportable qui joue un rôle crucial dans l'équilibre de la balance commerciale du pays. Aussi, les cotonculteurs de la région des Hauts-Bassins encouragent-elles les actions entreprises par les pouvoirs publics au plus haut sommet de l'Etat et les invitent à ne pas baisser de vigilance pour que se réalisent à terme les justes revendications des producteurs pour un commerce équitable.

## **VI. DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION**

### **6.1. Opérationnalisation du dispositif de suivi de la mise en œuvre**

#### **6.1.1. Organisation de la mise en œuvre**

La mise en œuvre du CSRLP se fera à travers les activités des services techniques, des projets, des collectivités, du secteur privé, des ONG et des associations. Le CSRLP sera opérationnalisé à travers des plans de travail annuels des différents cadres de concertations. Ces programmes définiront chaque année et de façon glissante la matrice des actions à conduire dans le cadre des différents axes.

- les collectivités élaboreront leur programme en tenant compte;
- le secteur privé bénéficiera d'un cadre de concertation au sein duquel une négociation de sa participation à la mise en œuvre du CSRLP sera engagée ;
- les projets, services techniques et autres structures de l'administration seront chargés de la coordination de la mise en œuvre du CSRLP ;

La coordination de la mise en œuvre est du ressort du gouverneur au niveau régional, des Hauts-Commissaires au niveau des provinces et des maires au niveau des communes. Les moyens de financement du CSRLP proviennent de :

- la contribution du budget national à travers des financements directs ou par L'intermédiaire des projets aux services techniques ;
- la contrepartie des bailleurs dans le cadre des projets ;
- la contribution des collectivités ;
- la contribution du secteur privé ;
- la contribution des ONG et autres membres de la société civile.

#### **6.1.2. Cadre institutionnel de suivi et d'évaluation**

Le gouverneur de région à travers les structures de concertations assurera le suivi de la mise en œuvre du CSLRP. Le conseil régional pour le développement (CRD) est chargé du suivi de la mise en œuvre des activités au niveau régional. Le secrétariat est assuré par les directions régionales chargées de l'économie et du développement. Le suivi vise à :

- examiner et évaluer l'état d'exécution du CSRLP;
- relever les contraintes majeures dans l'exécution afin d'envisager d'éventuelles réorientations ;
- actualiser le programme annuel de travail.

L'organisation du suivi aux niveaux provincial communal et départemental est de la compétence du Gouverneur. Il le fera avec l'appui des Haut-Commissaires des provinces et des responsables des collectivités. Les outils et instruments de suivi seront définis par les structures de suivi au niveau de chaque échelon et feront l'objet d'échange avec l'observatoire national de la pauvreté.

Les rapports sectoriels de suivi sont élaborés par les services techniques chaque semestre et mis à la disposition du gouverneur. Des rencontres d'examen se tiennent chaque semestre et la synthèse est faite par la direction régionale chargée du développement économique pour les acteurs au niveau régional et pour les structures de suivi au niveau central. Chaque année un rapport d'état est adressé au niveau central prenant en compte le rapport de la société civile et du secteur privé. Les structures chargées du suivi travailleront en étroite collaboration avec le STC/PDES et l'Observatoire.

## **6.2. Mise en place d'un système de suivi/évaluation**

La définition d'un système de suivi évaluation du CSRLP participe du souci d'assurer une plus grande efficacité dans la réalisation des programmes d'actions qui seront entrepris ; et le cas échéant, d'apporter des correctifs à toutes actions déviantes. La mise en place de ce système suppose l'élaboration de plans sectoriels, l'élaboration et la mise à jour d'indicateurs de suivi, la conduite d'études et la réalisation d'enquêtes pertinentes pour le suivi.

Les actions de suivi évaluation du PAP du CSRLP consisteront en la tenue de deux sessions du conseil consultatif régional (en collaboration avec la CRAT) sur une revue à mi-parcours et une revue en fin d'année de la situation d'exécution des projets et programmes inscrits au PAP.

### **6.2.1. Elaboration de plans sectoriels régionaux**

Les plans sectoriels constituent les cadres de référence et d'appréciation pour le suivi des actions de lutte contre la pauvreté dans chaque secteur. Il s'agit ici d'une exigence qui s'imposera à tout acteur de développement au niveau régional. Les services régionaux, les projets et programmes, les structures de la société civile s'acquitteront de cette mission en vue de se soumettre à la pratique d'une gestion axée sur les résultats.

### **6.2.2. Processus d'élaboration et de mise à jour des indicateurs de suivi**

La collecte et le traitement des données sur les actions des intervenants au niveau de la région et des provinces sont prises en charge par la DRED chaque année à travers l'élaboration des programmes synthèse des intervenants. Par cet outil, un échange permanent d'informations est assuré entre les intervenants sur les programmations annuelles et leurs bilans, permettant ainsi une synergie et une capitalisation des actions.

La base de données élaborée à cet effet, fournit des informations sur les programmes d'actions des membres du CCTP par secteurs, par composantes et par membres.

Fort de cet acquis, le processus d'élaboration et de mise à jour des indicateurs de suivi dans le cadre de la mise en œuvre du CSRLP sera poursuivi par la DRED en collaboration avec les services régionaux.

L'existence des plans d'actions et des stratégies sectorielles confèrera aux indicateurs, des repères précis de pertinence, de cohérence et dans une certaine mesure, des possibilités de prise en charge par la DRED. En attendant la déconcentration prévue de l'INSD et en tout état de cause, les structures du niveau national (DEP des ministères...) viendront toujours en appui à la production statistique au niveau régional.

### **6.2.3. Indicateurs de suivi**

Tableau d'indicateurs à renseigner définie en collaboration avec l'ONAPAD est joint en annexe.

### **6.2.4. Enquêtes ou études spécifiques à mener**

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du CSRLP demandent la réalisation des études et enquêtes suivantes :

- enquêtes légères commandités par les partenaires ou les projets, pour leurs besoins de résultats sur les effets engendrés par leurs activités ;
- enquête sur les conditions de vie des ménages au niveau régional ;
- mises à jour des données monographiques ;

- collectes de données pour la centralisation des indicateurs de réalisation ;
- études sur les niveaux d'auto promotion et d'autogestion villageoise ;
- autres enquêtes.

Afin de disposer de données statistiques fiables et désagrégées et concernant tant les niveaux région, province, département, que terroir, il conviendra de mener des enquêtes sur l'ensemble des secteurs méso-économiques. IL s'agit de :

1. Education ;
2. Santé, nutrition et démographie ;
3. Emploi et formation professionnelle ;
4. Agriculture, élevage et pêche ;
5. Environnement, eau potable, assainissement et énergie ;
6. Secteur privé;
7. Société civile ;
8. Sécurités ;
9. Information, communication ;
10. gouvernance locale.

Suivant ces différents domaines, des études seront conduites tant par les services de l'Etat que par les structures de la société civile et du privé. Il s'agira principalement de mener des études monographiques complémentaires à celles existantes et d'analyse socio-économique.

#### **6.2.5. Plan de Renforcement des capacités des différents acteurs**

La mise en œuvre et le suivi du CSRLP nécessitera la formation des acteurs dans les domaines suivants :

- formulation des projets et programmes avec la méthode du cadre logique ;
- suivi évaluation des projets et programmes ;
- formation des agents des collectivités aux techniques de gestion budgétaires ;
- formation des acteurs pour l'appropriation sociale des TOD ;
- renforcement des structures en moyens matériels (informatiques, moyens de fonctionnement, documentation etc.).

Ces formations devront être dispensées aux membres des structures de coordination de la mise en œuvre et du suivi au niveau provincial et régional.

Il s'agira donc d'élaborer de façon participative un plan de renforcement des capacités des différents acteurs. Les axes d'intervention concerneront le renforcement du cadre organisationnel et l'amélioration des ressources humaines.

Dans le domaine du renforcement du cadre organisationnel, il s'agit de rendre plus opérationnel la DRED dans son rôle de centralisation et de gestion des données socio-économiques en mettant à sa disposition de statisticiens. En outre, il faudra revitaliser les travaux statistiques au sein des services régionaux produisant des données nécessaires au suivi de la pauvreté.

Dans le domaine de l'amélioration des ressources humaines, il s'agit de pourvoir le personnel statisticien de la DRED et des services régionaux par des formations conséquentes.

#### **6.3. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication**

Au regard des résultats à atteindre, la mise en œuvre des activités du CSRLP nécessitera une implication effective de toutes les parties prenantes au niveau de la région, une adhésion des

communautés à la base, une adaptation des différents supports de sensibilisation et une mobilisation conséquente de fonds. De ce fait, il faudrait :

- informer et sensibiliser les communautés de base en vue de d'une implication et d'une appropriation du cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté ;
- susciter et renforcer la participation de la société civile au processus de développement.

Les structures de concertation seront un cadre idéal pour la sensibilisation, l'implication des principaux responsables des services techniques.

Eu égard à la multiplicité des acteurs auxquels la mise en œuvre du CSRLP fait appel et considérant la participation effective de tous ces acteurs au processus de développement régional et local, la mise en place d'un plan de communication est importante.

La mise en place de ce plan de communication visera à améliorer la contribution des populations, des acteurs de la société civile et du secteur privé, considérés en général comme des laissés pour compte dans la diffusion de l'information.

Du point de vue pratique, le plan de communication sera élaboré de façon participative en mettant l'accent sur :

- l'analyse des problèmes de communication (déficit d'information, problèmes de diffusion du CSLP et du CSRLP, parties prenantes ou groupes cibles concernés, inventaire des moyens existants en matière de communication) ;
- l'identification et le choix des canaux ou des supports de diffusion du CSRLP.

# **ANNEXES**

## Annexe 1 : Cadre Logique de mise en oeuvre

OBJECTIFS	PROGRAMMES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES
<b>L'objectif global à poursuivre d'ici 2015 est l'accroissement des revenus des populations particulièrement les revenus non agricoles et l'amélioration du capital humain (santé, éducation, emploi et sécurité)</b>				
L'objectif visé est de renforcer la contribution de l'agriculture et l'élevage à la croissance en créant un environnement plus favorable à la création et au développement des petites et moyennes entreprises dans les zones rurales, notamment dans les domaines de la production, la commercialisation et la transformation industrielle.	<b>Axe n°1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable</b>			
	<b>1.1 Renforcement des capacités des organisations de producteurs (OP)</b>			
	<b>1.2 Gestion rationnelle des ressources Naturelles</b>			
	1.1.1 Gestion rationnelle des ressources forestières, fauniques et aquatiques	Stock disponible de ressources forestières	Rapports d'activités DRECV	
	1.1.2 Lutte contre la divagation des animaux	Accroissement des superficies forestières aménagés pour la production du bois énergie: 15% AN	Etude et sondage	
	1.1.3 sécurisation foncière			
	<b>1.3 Mise en place des infrastructures hydro agricole</b>			
	1.3.1 construction des retenues d'eau, réhabilitation et aménagement des berges des barrages	Nombre de Retenues d'eau construit ou aménagé	Rapport d'activités de DRAHRH	
	1.3.2 Aménagement des bas fonds, et avals des barrages	Superficie Aménagés par an		
<b>1.4 intensification et diversification de la production végétale</b>				
1.4.1 Renforcement des capacités des producteurs	Taux d'accroissement de la Production céréalière			
1.4.2 Développement des cultures vivrières	Taux d'accroissement de la production maraîchère			
1.4.3 Développement des cultures de rente	Taux d'accroissement de la production			
1.4.4 Appui au développement de filière fruits et légumes	Taux d'accroissement des rendements			
L'objectif visé est de renforcer la contribution de l'agriculture et l'élevage à la croissance en créant un environnement plus favorable à la création et au				

OBJECTIFS	PROGRAMMES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES
développement des petites et moyennes entreprises dans les zones rurales, notamment dans les domaines de la production, la commercialisation et la transformation industrielle.	1.4.5 fertilisation des sols			
	<b>1.5 intensification et diversification de la production animale</b>			
	1.5.1 Développement de l'élevage des bovins	Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	Rapport d'activités	
	1.5.2 Développement de l'élevage à cycle courses bovins	Taux de couverture contre la péripneumonie contagieuse bovine	Enquêtes Nationales sur les effectifs du cheptel	
	1.5.3 Développement de l'élevage périurbain	Accroissement de la production de lait	les sondages	
	<b>1.6 intensification et diversification de la production halieutique</b>			
	1.6.1 Création de centre d'alevinage	Augmentation de la production aquacole:...tonnes/an	Rapport d'activité de DRAHRH	
	1.6.2 Empoisonnement des plans d'eau	Augmentation de la production aquacole:...tonnes/an	Rapport d'activité de DRAHRH	
	<b>1.7 La promotion des PME/PMI</b>			
Améliorer l'accès aux services sociaux de base	<b>Axe n°2 Amélioration de l'accessibilité aux services sociaux de base et à la protection sociale</b>			
	<b>2.1 Amélioration de l'accès aux services de l'éducation</b>			
	2.1.1 Amélioration de l'accès aux services de l'éducation	TBS au primaire (...% dont ...% pour les filles en 2006), TBA au CP1 ...% dont...% pour les filles en 2006,  TAA des adultes ...% dont ..% pour les femmes en 2006,  TBS des provinces les moins scolarisés (...% dont ...% pour les filles en 2006),  TBA au CP1 dans les provinces	Statistiques annuelles de l'éducation	Adoption des textes réglementaires et de mesures nécessaires pour l'extension de l'enseignement de base au premier cycle du secondaire, et pour la gratuité
	2.1.2 Amélioration de la qualité		Enquête sur les conditions de vie des ménages	Mise en œuvre du PEDDEB

OBJECTIFS	PROGRAMMES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES	
Améliorer l'accès aux services sociaux de base	2.2.3 Expansion du taux d'alphabétisation		statistiques annuelles du MESSRS	disponibilité des financements pour l'enseignement secondaire.	
	2.1.4 Amélioration de la capacité de gestion et de planification du système éducatif				
	2.1.5 Expansion de l'enseignement générale, technique et professionnel				
	2.1.6 Amélioration de la qualité de l'enseignement générale, technique et professionnel				
	<b>2.2 Amélioration de l'accès aux services de santé et nutrition</b>				
	2.2.1 Accroissement de la couverture sanitaire	Taux de mortalité maternelle:.. Pour 100 000 naissances vivantes 2006; Taux de mortalité infanto-juvenile:...%. Pourcentage des populations vivants dans un rayon de moins de 10 km d'une formation sanitaire plus de ....60% en 2006			
Améliorer l'accès aux services sociaux de base	2.2.2 Amélioration de la qualité et l'utilisation des services de santé	Pourcentage de dépôts répartiteurs n'ayant pas connu de rupture des 45 molécules essentielles: moins de 5%	Statistiques sanitaires; enquêtes démographiques et de santé; Enquête sur les conditions de vie des ménages, Enquête du SP/CNLS	c	
	2.2.3 Renforcement de la lutte contre les maladies	Taux de couverture en CPN2; Taux de couverture vaccinale par antigène: DTC3 ;VAR:...%VAA.....%; BCG.....% en 2006;Taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié...% en 2006			
	2.2.4 Développement des ressources humaines en santé	Pourcentage des CSPS fonctionnels selon les normes en personnels ...% en 2006			
	2.2.5 Amélioration de l'Accessibilité financière aux services de santé	Coût moyen des prestations et des ordonnances à chaque niveau du système de soin.			
	2.2.6 Renforcement des programmes de nutrition	Taux d'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans ; taux de faible poids à la naissance.			
	<b>2.3 Renforcement de la lutte contre le VIH-SIDA et les IST</b>		c		

OBJECTIFS	PROGRAMMES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES
	2.3.1 Renforcement de la prévention de la transmission des IST et VIH/SIDA	Pourcentage de personnes atteinte de SIDA justifiables du traitement qui sont sous ARV:.....% en 2006; taux de prévalence du VIH/SIDA .....% en 2006		
	2.3.2 Amélioration de la prise en charge des personnes infectées	c		
	<b>2.4 Amélioration de l'accès à l'eau potable</b>	c	c	c
	2.4.1 Renforcement de la couverture en eau	Nombre de nouveaux forages réalisés par an;	Enquête sur les conditions des vies des ménages; statistiques du MAHRH	c
	2.4.2 réduction des disparités en matière de disponibilité en eau	nombre de province ayant un taux de couverture supérieur à 75%	c	c
		Taux de couverture en eau potable en milieu rural et semi rural; 88% en 2004; 90% en 2005; 92% en 2006- en milieu urbain 75% en en 2004, 78% en 2005; 80% en 2006.	c	c
	<b>2.5 Amélioration du cadre de vie des pauvres : habitat</b>	c	c	c
	2.5.1 Promotion de l'accès à un logement décent	Taux d'électrification : zone urbaine: 48% EN 2004; 50% en 2005 et 52% en 2006. Zone rurale: 2% en 2004; 4% en 2005 et 6% en 2006	statistique SONABEL	c
	2.5.2 Amélioration de la qualité de l'habitat	Proportion des ménages disposant de latrines fonctionnelles. Milieux urbain: 23% en 2004; 26% en 2005; 30% en 2006. Milieux urbain : 85% en 2004; 86% en 2005 et 87% en 2006	EBCVM	c
	<b>2.6 Protection sociale de pauvre</b>	c	c	c
	2.6.1 Protection et promotion de la femme et de la famille	Pourcentage de personnes connaissant ou appliquant le CPF; Nombre d'enfants réinsérés	Rapport CDE; Rapport PAN/Enfance;	Mise en œuvre d'un programme d'appui aux groupes vulnérables;
	2.6.2 Promotion de la solidarité et protection des groupes spécifiques	c	c	c
	2.6.3 Renforcement des capacités techniques et institutionnelles	c	Rapport d'activités du DRASSN. Enquête CAP	c
	2.6.4 Protection et promotion de l'enfant et de l'adolescent	c	c	c

OBJECTIFS	PROGRAMMES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES
Elargir les opportunités d'emploi et les activités génératrices de revenu	<b>Axe n°3: Elargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenu</b>			
	<b>3.1 Renforcement infrastructures économiques</b>	c	c	c
Elargir les opportunités d'emploi et les activités génératrices de revenu	3.1.1 Amélioration et extension des infrastructures de transports (	Nb de Km de routes construites par an; Nb de Km routes entretenues; Nb de localités électrifiées par an ; Nb d'écoles, de centre de santé et de loisir équipé en système d'éclairage;	Bilan d'exécution du PST2; Rapport d'activité du MMCE. Rapport d'activités du MPT; Rapport d'activités du MI. Enquêtes	c
	3.1.2 Amélioration et extension des réseaux télécommunication et le service postal	nombre de chefs lieux de département équipés en en télé centre communautaire		
	3.1.3 Amélioration de la couverture électrique de la région			
	3.1.4 expansion des équipements marchands			
	<b>3.2 Promotion de l'emploi et de la formation professionnelle</b>			
	3.2.1 Appui à la création et au renforcement des PME/PMI de Micro-entreprises rurales par l'Appui conseil; la formation technique, l'accès aux financements		RIC; statistique du MCPEA	
	3.2.2 Organisation du secteur de l'artisanat par l'incitation aux regroupements des artisans, leur formation et alphabétisation	Nbre de bénéficiaire de crédits; volume des crédits octroyer; Nb de PMI/PME créées; Nb de PMI/PME en activité;		
	3.2.3 Promotion les unités de transformations et de conservation des produits locaux			
	3.2.4 Incitation des institutions financières à la déconcentration pour être plus prêt des populations et des producteurs			
	3.2.5 création des conditions favorables à l'émergence des activités rémunératrices des femmes	Nombre de femme bénéficiaire de micro-crédit		
	<b>3.3 Promouvoir le tourisme régional</b>			
	3.3.1 Amélioration des infrastructures touristiques			
	3.3.2 Renforcement des capacités	accroissement des infrastructures d'accueille; Accroissement des recettes touristiques ; Evolution du nombre de touristes		
	3.3.3 Promotion de la culture touristique et valorisation des sites touristique			

OBJECTIFS	PROGRAMMES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES
Renforcer la gouvernance locale	<b>Axe n° 4 : renforcement de la gouvernance locale</b>		<b>c</b>	<b>c</b>
	<b>4.1 gouvernance politique</b>		Rapport	
	4.1.1 Promotion d'une justice équitable	Nombre d'habitants par magistrat;	des services	
	4.1.1 Promotion et protection des droits humains	Rayon d'action des services de sécurités;	judiciaires,	
	4.1.1 lutte contre l'insécurité	Evolution des attaques à main armée;	de sécurité,	
	<b>4.2 renforcement du processus de décentralisation et de déconcentration</b>			
	4.2.1 accélération du processus de déconcentration et renforcement des capacités des services de l'Etat	un gouvernorat est mis en place; Nb de communes rurales mise en place; Nb de schéma d'aménagement du territoire élaboré;		
	4.2.2 Renforcement du processus de décentralisation			
	<b>4.3 Renforcement de la gouvernance économique</b>			
	4.3.1 Renforcement de l'efficacité et de la performance des services déconcentrés	taux d'exécution des budgets des secteurs prioritaire,	Rapport d'activité MEDEV et MATD	
	4.3.2 Promouvoir un environnement incitatif pour le développement du secteur privé	taux d'exécution des projet de la Région: supérieur ou égal à 75%,Nb de session	d	d
4.3.3 Dynamisation des structures de concertation	CCTP tenue par an et Provinces: 4/an et par province;	d	d	
4.3.4 Pilotage de l'Economie régionale	c	c	c	

## Annexe 2 : Indicateurs de suivi

Libellé des indicateurs	Source	Période de référence	2004	2005	2006
<b>Axe 1 : Accélérer la croissance et la fonder sur l'équité</b>					
Pauvreté					
Incidence de pauvreté régionale	INSD	34,8 en 2003			
Incidence de pauvreté urbaine	INSD	19,9 en 2003			
Soutien aux secteurs productifs					
Productions vivrières (tonnes)	DRAHRH	458 797 en 2003			
Productions de rente (tonnes)	DRAHRH	220 476 en 2003			
Nombre d'ha aménagés	DRAHRH				
Taux de couverture vaccinale des animaux	DRRA				
Zones pastorales aménagées	DRRA				
<b>Axe 2 : Accès aux services sociaux de base</b>					
<b>Amélioration de l'accès aux services de l'éducation</b>					
Taux de scolarisation au primaire	DREBA				
dont filles	DREBA				
Taux brut d'admission au CPI	DREBA				
dont filles	DREBA				
Taux brut de scolarisation au secondaire	DRESSRS				
dont filles	DRESSRS				
<b>Amélioration de l'accès aux services de santé</b>					
Pourcentage de population vivant dans un rayon de moins de 10 kms d'une formation sanitaire	DRS, DS				
Pourcentage de CSPS fonctionnels selon les normes en personnel	DRS, DS				
Taux de séro-prévalence de l'infection VIH/SIDA	DRS, DS				
Taux de couverture vaccinale par antigène	DRS, DS				
BCG	DRS, DS				
DTCP3	DRS, DS				
Rougeole	DRS, DS				
Fièvre jaune	DRS, DS				
Taux d'accouchement assisté	DRS, DS				
Taux de mortalité infanto-juvénile	DRS, DS				
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	DRS, DS				
<b>Amélioration de l'accès à l'eau potable</b>					
Pourcentage de villages ayant un point d'eau potable fonctionnel	DRAHRH				

Pourcentage de ménages utilisant de l'eau non potable	DRAHRH				
Nombre de départements ayant un taux de couverture supérieur ou égal à 100%	DRAHRH				
<b>Axe 3 : Elargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus</b>					
<b>Renforcement des infrastructures économiques</b>					
Nombre de marché aménagé dans les chefs-lieux de départements	DRITP				
Taux d'électrification par province	DG/SONABEL ; Fonds de développement de l'électrification Rurale.				
Nombre de localités électrifiées	DG/SONABEL, Fonds de développement de l'électrification Rurale.				
Nombre de kms de routes départementales construites	DRITP				
Nombre de kms de pistes coton construites	DRITP				
Autres pistes rurales construites	DRITP				
Nombre de chefs-lieux en télé centres communautaires	ONATEL				
Nombre de Cyber/province	ONATEL				
Taux de couverture de la région par la radio	DRI				
Taux de couverture de la région par la télévision	DRI				
<b>Promotion de l'emploi et de la formation professionnelle</b>					
Nombre de micro-projets ruraux créés	PAMER, PAPME, BAME, REPAJE, Institutions de micro-finance				
Nombre de micro-projets ruraux renforcés	PAMER, PAPME, BAME, REPAJE, Institutions de micro-finance				
Nombre de femmes bénéficiaires de micro-crédits	FAPE, FASI, FAARF, URCP/O, PAPME, REPAJE, Institutions de micro-finance				
Volume financier injecté dans le micro-crédit	FAPE, FASI, FAARF, URCP/O, PAPME, REPAJE, Institutions de micro-finance				
Volume financier injecté dans les fonds d'appui	FAPE, FASI, FAARF, URCP/O, PAPME, REPAJE, Institutions de micro-finance				
Nombre d'emploi créé à partir des fonds d'appui	DRTI				
<b>Axe 4 : Promotion de la bonne gouvernance</b>					
Nombre de communes rurales mises en places	GOUVERNORAT				
Nombre d'élus locaux formés	GOUVERNORAT				
Nombre d'habitants par magistrat	TRIBUNAUX				
Rayon d'action des services de sécurité	DR POLICE				

### Annexe 3 : Financement du plan d'actions par axes par programmes et sous programmes

AXES	Période				Etat de financement		
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher	Source de financement
<b>Axe1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable</b>							
<b>1.1 Renforcement des capacités des organisations de producteurs (OP)</b>	<b>91</b>	<b>78</b>	<b>111</b>	<b>280</b>	<b>131</b>	<b>149</b>	
Appui au renforcement des capacités des organisations des producteurs	25	25	25	75	22	53	Etat, PNGT2,
Organiser des sessions de formation spécifique au profit des agents d'encadrement	10	12	14	35	0	35	Etat, PNGT2, PAGEN
Former les membres des OP en législation et gestion coopérative	1	1	1	3	0	3	Etat, PNGT2
Monter et soumettre pour financement des microprojets en faveur des femmes	33	37	39	109	109	0	Etat, PNGT2, PAGEN, PROJET BKF/003
Monter des microprojets en faveur des jeunes	20	0	30	50	0	50	Etat
Apporter un appui technique à au moins 80 producteurs de semences certifié par an	2	2	2	7	0	7	Etat
<b>1.2 Gestion rationnel des ressources Naturelles</b>	<b>674</b>	<b>779</b>	<b>266</b>	<b>1719</b>	<b>1300</b>	<b>419</b>	Etat, PNGT2, PAGEN, PROJET BKF/003
Mettre en place des ouvrages de protection des sites et berges	4	6	10	19	0	19	Etat, PNGT2
Réaliser des sites anti-érosifs	120	130	150	400	0	400	Etat, PNGT2, PNDSA 2
Unité de conservation de la faune							
Assistance technique	44	55	42	141	141		
Formation	24	35	37	97	97		
Appui aux mesures du plan de gestion des aires de protection de la faune	25	3		28	28		
Mise en œuvre du plan de gestion des aires de protection de la faune	28	47	21	96	96		
Contribution à la lutte anti-braconnage	5	5	5	15	15		
Autre appui	1	1	1	3	3		
Aménagement des forêts classées de Dindresso et du Kou	423	498		921	921		
<b>1.3 Mise en place des infrastructures hydro agricole</b>	<b>985</b>	<b>3446</b>	<b>705</b>	<b>5136</b>	<b>5136</b>	<b>0</b>	
la construction d'infrastructures (aménagement hydro agricoles pour accroître les superficies irriguées)	985	3446	705	5136	5136	0	Banque Islamique de dev; Fonds ABU DHABI pour le développement; Etat,

AXES	Période				Etat de financement		
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher	Source de financement
<b>1.4 intensification et diversification de la production végétale</b>	<b>547</b>	<b>1190</b>	<b>1084</b>	<b>2821</b>	<b>347</b>	<b>2474</b>	
<i>L'amélioration de la fertilité des sols par l'utilisation de l'engrais organique notamment par la construction de fosses fumières</i>	530	1138	1032	2700	244	2455	
Construire et remplir des fosses fumières	530	1138	1032	2700	244	2455	Etat, PNGT2, PNDSA 2
<b>Amélioration de la couverture phyto sanitaire</b>	<b>17</b>	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>121</b>	<b>103</b>	<b>18</b>	
Assurer une surveillance des ravageurs	0	1	1	2	0	2	Etat
Conduire des traitements	15	44	44	103	103	0	
Former les producteurs aux nouvelles techniques de lutte contre les ravageurs	2	7	7	16	0	16	
Plan d'actions pour la filière riz	1336	1258		2594	2594		
<b>1.5 intensification et diversification de la production animale</b>	<b>0</b>	<b>486</b>	<b>420</b>	<b>906</b>	<b>906</b>	<b>0</b>	
Projet d'appui à l'élevage dans l'Ouest du Burkina		486	420	906	906		
<b>1.6 intensification et diversification de la production halieutique</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	
Apporter des appuis conseil aux acteurs de la pêche	0	1	1	3	0	3	Etat, PAGEN
Former les agents et des producteurs en pêches et piscicultures	1	1	2	4	0	4	Etat, PAGEN
Sensibiliser les acteurs de la pêche à la préservation de l'écosystème	0	0	1	1	0	1	Etat
<b>Appui au fonds de développement local</b>	<b>662</b>	<b>1378</b>	<b>17337</b>	<b>19377</b>	<b>19179</b>	<b>198</b>	Coopération autrichienne, coopération Française
<b>Projet BKF 010</b>	662	814	531	2007	2007		
<b>PDL Ouest</b>		564		564	366	198	
<b>PADL/CLK</b>			<b>16806</b>	16806	<b>16806</b>		
<b>Sous total axe 1</b>	<b>2961</b>	<b>7358</b>	<b>19927</b>	<b>30246</b>	<b>26998</b>	<b>3248</b>	
<b>Axe2 : améliorer l'accès de tous aux services sociaux de base et à la protection sociale</b>							
<b>2.1 Amélioration de l'accès aux services de l'éducation</b>	<b>691</b>	<b>936</b>	<b>537</b>	<b>2164</b>	<b>2158</b>	<b>6</b>	
Construction et réhabilitation de salle de classe	29	122	0	151	151		PNGT2

AXES	Période				Etat de financement		
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher	Source de financement
Améliorer l'alphabétisation	662	814	531	<b>2007</b>	2007		Projet BKF/0010" Alphabétisation fonctionnelle"
Construction de garderie (DRPF)			6	<b>6</b>		6	
<b>2.2 Amélioration de l'accès aux services de santé et nutrition</b>	<b>1920</b>	<b>3530</b>	<b>3992</b>	<b>9443</b>	<b>9443</b>	<b>0</b>	
appui PNGT Construction d'infrastructure sanitaire	118	150		<b>268</b>	268		PNGT2; PRSS
Appui PRSS	1777	3339	3992	<b>9108</b>	9108		
Appui PADS	21	28		<b>49</b>	49		
Appui PREMISS BB	3	13		<b>17</b>	17		
Appui AXIOS	0	1		<b>1</b>	1		
Appui MLAL							
<b>2.3 Renforcement de la lutte contre le VIH-SIDA et les IST</b>							
<b>2.4 Amélioration de l'accès à l'eau potable</b>	<b>2772</b>	<b>12368</b>	<b>18691</b>	<b>33831</b>	<b>30543</b>	<b>3288</b>	
Construction et réhabilitation de forages	1376	890	0	<b>2267</b>	2267	0	Projet 500 forage BAD
Projet 200 forages BID	56	882	1034	<b>1972</b>	1972		
Programme solaire régional Phase II			8920	<b>8920</b>	8920		
Programme valorisation des ressources en eau de l'ouest du Burkina (VREO)	342	920	1320	<b>2582</b>	2582		
Assainissement collectif de la ville de Bobo et alimentation en eau potable de centres secondaires	417			<b>417</b>	417	0	PRCCU
Renforcement AEP de 13 centres dont Orodara			301	<b>301</b>	301	0	Commune de Bobo
Renforcement AEP de 6 centres dont Orodara			2500	<b>2500</b>	2500		
Renouvellement des équipements d'AEP de ORODARA	28	13	16	<b>57</b>	57		
Assainissement collectif de la ville de Bobo		8500		<b>8500</b>	8500		
AEP des quartiers périurbains non lotis		260		<b>260</b>		260	
Renforcement AEP Bobo	277	451	2300	<b>3028</b>		3028	
Renforcement des équipements AEP de Bobo	277	451	2300	<b>3028</b>	3028		
<b>2.5 Amélioration du cadre de vie des pauvres : habitat</b>							
<b>2.6 Amélioration de la protection sociale de pauvre</b>	<b>318</b>	<b>360</b>	<b>240</b>	<b>918</b>	<b>918</b>	<b>0</b>	
Lutte contre le Trafic des Enfants	0	2	0	<b>2</b>	2	0	Programme National de Lutte contre le Trafic des Enfants

AXES	Période				Etat de financement		
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher	Source de financement
Projet d'Appui à la réduction de la Pauvreté des Jeunes défavorisés ou marginalisés dans le Houet et du Tuy (REPAJE)	214	304	219	737	737	0	REPAJE
Projet Colonie de vacances régionale	12		12	24	24	0	REPAJE
Investissement (équipement, construction)	92	54	9	155	155	0	REPAJE
	318						
<b>Sous total axe 2</b>	<b>5701</b>	<b>17194</b>	<b>23461</b>	<b>46355</b>	<b>43061</b>	<b>3294</b>	
<b>AXE3 : Elargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus</b>							
<b>Renforcement des infrastructures économiques</b>	<b>1526</b>	<b>6249</b>	<b>1615</b>	<b>9389</b>	<b>1276</b>	<b>8114</b>	Etat, commune de Bobo
-Gare de Dafra	375			375	375		Commune et Opérateurs Eco.
				0			
-Gare routière Banfora	250			250		250	Hinterlande
-Terminal fruitier	700			700	700		Opérateurs Eco.
-Centre de formation	201			201	201		Opérateurs Eco.
- Gare de fret		<b>4385</b>		4385		4385	
- Voie d'accès au port sec		<b>830</b>		830		830	
Aménagement Zone Industrielle		1000		1000		1000	Etat, commune de Bobo et patenaire
-2 gares routières			<b>750</b>	750		750	Commune et Opérateurs Eco. Et partenaire
-Marché de gros			<b>375</b>	375		375	
-Zone artisanale et commerciale			490	490		490	
Foire internationale de Bobo		34		34		34	
<b>Désenclavement</b>	<b>3741</b>	<b>1262</b>	<b>89565</b>	<b>94568</b>	<b>24003</b>	<b>70565</b>	
<i>Etat softitex</i>	<i>658</i>	<i>1013</i>	<i>0</i>	<i>1671</i>	<i>1671</i>		Etat, SOFITEX
<i>Commune de Bobo</i>	<i>3000</i>	<i>0</i>	<i>89500</i>	<i>92500</i>	<i>22000</i>	<i>70500</i>	
- Route Bobo-Dédougou			22000	22000	22000		
-Dédougou-OHG-Frontière Mali			36000	36000		36000	
-Bobo-Diébouyou-frontière Ghana			31500	31500		31500	
-Piste Banfora-Mangodara	3000			3000		3000	Etat et partenaire
<b>Poste</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	
Ouverture d'un cyberposte à houdé			15	15		15	

AXES	Période				Etat de financement		
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher	Source de financement
informatisation de bureau de poste			50	50		50	
Equipement de la Radio et la télévision							
<b>Electrification</b>	<b>83</b>	<b>249</b>	<b>0</b>	<b>332</b>	<b>332</b>	<b>0</b>	
Extension et restructuration du réseau de distribution électrique de bobo, péni, et toussiana	57	219		276	276		
Extension du réseau de distribution électrique de houdé et Orodara	26	24		50	50		
Electrification de noumoundara		7		7	7		
<b>Appui PME/PMI</b>	<b>0</b>	<b>379</b>	<b>226</b>	<b>605</b>	<b>605</b>	<b>0</b>	
Programme appui PME		91		91	91		
PAMER		288	226	514	514		
<b>Programme d'appui au centre d'évaluation et de formation Professionnel</b>	<b>150</b>	<b>450</b>	<b>250</b>	<b>850</b>	<b>850</b>		
<b>Actions spécifiques en faveur des femmes</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>48</b>	<b>11</b>	<b>34</b>	
Equipement (technologies pour les femmes)	1	1	1	3	1	2	
Formation des Femmes	4	3	3	10	4	6	
Formation des jeunes filles	3	3	2	7	3	2	
Crédits FAARF	4	3	4	11	4	7	
Voyage d'étude en faveur des femmes		2	2	3		3	
Exposition vente en faveur des femmes	1	1	1	2	1	2	
installation des jeunes filles	4	4	4	12		12	
<b>3.3 Promouvoir le tourisme régional</b>	<b>706</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>706</b>	<b>15</b>	<b>691</b>	
-Inventaires des sites	15			15	15		COMMUNE
Campement de Koro	21			21		21	
Grottes de Dohoun (Houndé)	20			20		20	
Construction de Foyer à Orodara	50			50		50	
Finition siège de la SNC	100			100		100	
Construction d'une salle de spectacle	500			500		500	
Acquisition de deux barques à bala		2					
Parc d'attraction culturelle et Touristique			328				
<b>Sous total axe 3</b>	<b>6138</b>	<b>8356</b>	<b>91672</b>	<b>106166</b>	<b>26760</b>	<b>79404</b>	

AXES	Période				Etat de financement		
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher	Source de financement
<b>Axe4 : Renforcer la gouvernance locale</b>							
<b>Renforcer l'administration locale</b>	<b>272</b>	<b>109</b>	<b>640</b>	<b>1007</b>	<b>609</b>	<b>398</b>	
Matériels roulants	47	0	0	47	0	47	Etat
Constructions nouvelles	194	108	30	332	0	332	Etat
Réfections	15	0	0	15	0	15	Etat
DRED							
Construction de la DRED des Hauts Bassins							
TRESORIE DE L'OUEST							
Construction d'un bâtiment à la trésorerie Régionale			120	120	120		ETAT
construction d'un Logement administratif			60	60	60		ETAT
Construction de deux bâtiments au kéné Dougou et au Tuy			240	240	240		ETAT
Construction de deux logements administratifs			120	120	120		ETAT
Construction de trois bâtiments pour trois arrondissements de Bobo				0	0		ETAT
Acquisition de Véhicule AX4			69	69	69		ETAT
Etude connaissance du secteur	15						commune de Bobo
Fonctionnement DRPF	1	1	1	2		2	
tournée <DRPF	1	1	1	2		2	
<b>Communication pour le développement</b>	<b>38</b>	<b>41</b>	<b>38</b>	<b>117</b>	<b>0</b>	<b>117</b>	
Organiser les rencontres de plaidoyer pour mobiliser les ressources	0	3	0	3	0	3	Etat et bailleurs de fonds
Sensibiliser les populations des divers volets du CSRLP	5	5	5	15	0	15	Etat et bailleurs de fonds
Former les populations à la protection et à la restauration des cours d'eau	5	5	5	15	0	15	Etat et bailleurs de fonds
Informier et former les agriculteurs et les éleveurs sur les dispositions de la RAF	10	10	10	30	0	30	Etat et bailleurs de fonds
Promouvoir la lutte contre les IST/VIH/SIDA et le paludisme	3	3	3	9	0	9	Etat et bailleurs de fonds
Informier et sensibiliser les différentes couches de la population sur la fréquentation des services sociaux de bases (Santé et éducation)	15	15	15	45	0	45	Etat et bailleurs de fonds
<b>Renforcer de la sécurité publique</b>	<b>3270</b>	<b>3074</b>	<b>3194</b>	<b>673</b>	<b>17</b>	<b>654</b>	Etat et bailleurs de fonds
Acquisition de véhicules tout terrain pour la police	105	0	0	105	0	105	Etat

AXES	Période				Etat de financement		
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher	Source de financement
Acquisition de véhicules tout terrain pour la gendarmerie	70	0	0	70	0	70	Etat
Acquisition de moto DT 125 pour la police	26	0	0	26	0	26	Etat
Acquisition de moto DT 125 pour la gendarmerie	18	0	0	18	0	18	Etat
Acquisition de poste VHF pour la police	0	10	0	10	0	10	Etat
Acquisition de poste VHF pour la gendarmerie	0	8	0	8	0	8	Etat
Organisation des opérations de surveillances sur les grands axes par la police	8	8	8	24	0	24	Etat
Organisation des opérations de surveillances sur les grands axes par la gendarmerie	6	6	6	18	0	18	Etat
Organisations des patrouilles nocturnes et diurnes dans les zones urbaines et rurales par la police	5	5	5	15	0	15	Etat
Organisations des patrouilles nocturnes et diurnes dans les zones urbaines et rurales par la gendarmerie	4	4	4	12	0	12	Etat
Organisation d'opérations de saisie des produits prohibés en vente dans la rue par la police	3000	3000	3000	9	0	9	Etat
Organisation d'opérations de saisie des produits prohibés en vente dans la rue par la gendarmerie	2	2	2	6	0	6	Etat
organisations d'opérations conjointes de surveillance par la police et la gendarmerie	10	10	10	30	0	30	Etat
Organisation de rencontre de concertation entre les forces de sécurité de la région avec celles des pays frontaliers	10	10	10	30	0	30	Etat
Construction de la direction régionale de la police nationale	0	0	30	30	0	30	Etat
Construction de la brigade de gendarmerie	0	0	36	36	0	36	Etat
Construction de commissariats de police	0	0	50	50	0	50	Etat
Construction de compagnies de gendarmerie	0	0	24	24	0	24	Etat
Construction de direction provinciale de la police	0	0	0	20	0	20	Etat
Réhabilitation de brigade de gendarmerie	0	0	0	6	0	6	Etat
Réfection de commissariats centraux de police	0	0	0	8	0	8	Etat
Réfection de compagnies de gendarmerie	0	0	0	4	0	4	Etat
Equiperment en matériel et mobilier de bureaux de la direction régionale de la police	0	0	0	21	0	21	Etat
Equiperment en matériel et mobilier de bureaux de la direction régionale de la brigade de gendarmerie	0	0	0	5	0	5	Etat

AXES	Période				Etat de financement		
	2004	2005	2006	Total	Acquis	Rechercher	Source de financement
Equipement en matériel et mobilier de bureaux de la direction régionale de la compagnie de gendarmerie	0	0	0	6	0	6	Etat
Equipement en matériel et mobilier de bureaux des commissariats centraux de police	0	0	0	36	0	36	Etat
Equipement en matériel et mobilier de bureaux de la direction provinciale de la police	0	0	0	21	0	21	Etat
<i>amélioration de participation de la femme</i>							
Equipement	0	0	1	1			
<b>Programme de reforme de la fiscalité locale (PRF) du programme de développement économique local de Bobo-Dioulasso</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>Commune de Bobo</b>
Mise en place d'un cadre de cohérence du développement	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4</b>		
Construction de base de donnée régionale	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	
Animation de la concertation provincial et régionale	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		
<b>Sous total axe 4</b>	<b>3583</b>	<b>3227</b>	<b>3875</b>	<b>1806</b>	<b>636</b>	<b>1168</b>	
<b>Total</b>	<b>18383</b>	<b>36135</b>	<b>138935</b>	<b>184574</b>	<b>97455</b>	<b>87114</b>	

#### Annexe 4: Programmation des infrastructures routières (en km)

Provinces	2004		2005		2006	
	Etudes	Travaux	Etudes	Travaux	Etudes	Travaux
<b>Houet</b>						
Routes classées						
▪ Réhabilitation	203,5	24,0	124,0	90,9	72,0	208,1
Pistes rurales	39	39	-	-	16,2	-
Pistes cotonnières				192		
<b>Sous total Houet</b>	<b>242,5</b>	<b>63</b>	<b>124,0</b>	<b>282,9</b>	<b>88,2</b>	<b>208,1</b>
<b>Kénédougou</b>						
Routes classées						
▪ Réhabilitation	85,8	39,1				
▪ Entretien périodique			140,7	85,8		
Pistes rurales	65,0			65,0	22	
Pistes cotonnières				141,0		
<b>Sous total Kénédougou</b>	<b>150,8</b>	<b>39,1</b>	<b>140,7</b>	<b>291,8</b>	<b>22</b>	<b>0</b>
<b>Tuy</b>						
Routes classées						
▪ Réhabilitation	83,6					
▪ Entretien courant					168,7	
▪ Bitumage		25,1		50,3		
▪ renforcement						83,6
Pistes rurales	20			10		10
Pistes Cotonnière				151		
<b>Sous total Tuy</b>	<b>103,6</b>	<b>25,1</b>		<b>211,3</b>	<b>168,7</b>	<b>93,6</b>
<b>Total région</b>	<b>496,9</b>	<b>127,2</b>	<b>264,7</b>	<b>786</b>	<b>278,9</b>	<b>311,7</b>

**Source** : Direction régionale des infrastructures des Hauts-Bassins

#### Annexe 5 : Présentation des quintiles de niveau de vie par personne

Quintiles	Effectif de la population en (%)	Tranche de dépenses moyennes de consommation par an et par personne (en FCFA)	Echelle de niveau de vie
Premier quintile (Q <sub>1</sub> )	20	Moins de 52 440	Extrême pauvreté
Deuxième quintile (Q <sub>2</sub> )	20	De 52 440 à moins de 74 762	Pauvreté modérée
Troisième quintile (Q <sub>3</sub> )	20	DE 74 762 A MOINS DE 104 512	Niveau de vie moyen
Quatrième quintile (Q <sub>4</sub> )	20	De 104 512 à moins de 162 100	Non-pauvreté

**Source** : INSD, 2003

### Annexe 6 : Répartition des ménages par quintiles dans la région

Région	Q <sub>1</sub>	Q <sub>2</sub>	Q <sub>3</sub>	Q <sub>4</sub>	Q <sub>5</sub>	Total
Hauts Bassins	12,7	16,9	18,8	25,1	26,5	100

**Source** : INSD, EBCVM 2003

### Annexe 7 : Situation des infrastructures sanitaires

Elément des ES	Dépôt			CSPS	CSPS	Mater	SMI	Autres sces	Logements	Dépôt	FS construites non fonctionnelle	ES Privées		
Dandé	1	1	0	21	0	0	0	0	59	21	2	0	0	8
Houndé	1	1	0	24	0	0	0	0	55	24	0	0	0	13
Orodara	1	1	1	35	0	0	0	0	71	35	0	0	0	17
Bobo 15	1	0	0	25	05	0	0	2	39	29	0	24	9	6
Bobo 22	1	0	0	12	5	0	0	5	18	17	0	29	18	3
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>97</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>242</b>	<b>126</b>	<b>2</b>	<b>53</b>	<b>27</b>	<b>47</b>

## Annexe 8: Tableau des indicateurs de suivi du CSRLP de la région des Hauts Bassins

Dimension	Libellés des indicateurs	Résultats 2002	Niveau 2003	Objectif 2004	Objectif 2005	Objectif 2006	Niveau de désagrégation
Revenus	Incidence de l'autosuffisance céréalière des ménages agricole						Région, Province
	Production céréalière / tête des ménages agricoles						Région, Province
Education	Taux brut de scolarisation	47,5%	52,2%	53%	56%		Région, Province, Sexe, Niveau de scolarisation
	<i>Dont filles</i>	38%	42%	47%	50%		
	Taux brut d'admission au CPI	39%	45,7%	46%	49%		"
	<i>Dont filles</i>	33%	37%	41%	46%		
	Taux d'achèv. au primaire						"
	<i>Dont filles</i>						"
	Taux d'alphab. des adultes	31,11%	32,25%				"
Santé	Taux de couverture vaccinale par antigène						Région, District sanitaire
	BCG	90,35%					
	DTCP3	69,10%					
	Rougeole	64,10%					
	Fièvre jaune	61,34%					
	Taux d'accouchements assistés						"
	Taux de mortalité infanto-juvénile						"
	Taux de séroprévalence de l'infection à VIH/SIDA	4,2%	1,9%				Site sentinelle
Nutrition	Taux de faible poids à la naissance des nouveau-nés						"
	Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans						"
Eau et assainissement	Taux de couverture en Eau potable						Région, Province
	Pourcentage des ménages ayant accès à des latrines fonctionnelles						Région, Province
Emploi / travail	Taux de chômage						
	Pourcentage d'occupés exerçant un travail à la journée ou à la tâche – emploi précaire						
Cadre de vie	Taux d'électrification	10%					Région, Province
	Pourcentage des ménages utilisant un foyer amélioré						Région, Province
	Pourcentage des ménages selon la nature des matériaux du toit et du plancher						Région, Province
Accès aux actifs productifs	Pourcentage de ménages pratiquant la culture attelée						Région, Province
	Taux d'équipement agricole des ménages						Région, Province
	Taux d'accès au crédit						Région, Province, Sexe
Accès aux marchés	Temps d'accès (en minutes) aux infrastructures de marché les plus proches (Production alimentaire, transport public)						Région, Province
Paix et inclusion sociale	Taux de participation selon le genre						Région, Province

